

ALGÉRIE - FRANCE
Entretien téléphonique entre le Président Bouteflika et son homologue français

P. 24

ALGÉRIE - JAPON
Industrie électronique et mécanique : M. Yousfi invite les entreprises japonaises à investir en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - RUSSIE
Russie-Algérie : suppression de visas pour les porteurs de passeports diplomatiques ou de service

P. 24

ALGÉRIE - JAPON
Bouhadja reçoit l'ambassadeur du Japon en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - ROUMANIE
M. Bedoui reçoit l'ambassadeur de Roumanie en Algérie

P. 24

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS ABDELGHANI ZAALANE, L'A ANNONCÉ :

Ouverture du transport aérien et maritime de marchandises :

9 opérateurs privés déposent leurs dossiers

Le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane a fait état, hier à Alger, de la réception de neuf (9) des dossiers d'opérateurs privés pour l'ouverture de l'activité du transport aérien et maritime de marchandises qui relevait des missions du seul secteur public. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Zaalane a précisé que depuis l'annonce de l'ouverture de ce créneau aux investisseurs privés, il a été enregistré le dépôt de cinq (5) dossiers pour le transport maritime de marchandises et quatre (4) pour transport aérien de marchandises.

P. 3



ARMÉE
Gaïd Salah préside la réunion d'orientation des responsables des structures de formation de l'ANP aujourd'hui à Bordj El Bahri (MDN)

P. 3

M. CHAWKI ACHEUK YUCEF DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CASNOS L'A ANNONCÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

500 contrôleurs pour démasquer les sous déclarations

Pp. 6-7



SANTÉ

CHIRURGIE DES YEUX
Qu'est-ce qu'on peut opérer

P. p 12-13

FORMATION - PATRONAT

Signature d'une convention pour une adaptation des offres de formation aux besoins de l'économie

P. 7

F TBALL

2^E ÉDITION DES SOMMETS EXÉCUTIFS DE LA FIFA : Zetchi jeudi prochain à Dar es-Saalam

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une casemate pour terroristes détruite à Bordj Bou-Arréridj

P. 3

DEMAIN À 10H30 Le président de la Fédération nationale de karaté invité du Forum de DK News

Le Président de la fédération nationale de karaté, Slimane Mesdoui, sera l'invité mercredi 21 février à partir de 10h30 du Forum de DK News, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur "Les préparatifs pour le championnat

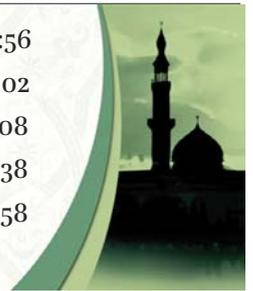
d'Afrique, le championnat arabe, l'Open international d'Alger et les objectifs tracés pour le jeu olympiques de Tokyo 2020". La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaire des prières

Mardi 4 Joumada al thania 1439

Fajr	05:56
Dohr	13:02
Asr	16:08
Maghreb	18:38
Isha	19:58



ALGÉRIE-POSTE Les distributeurs de billets de banques «fonctionnent normalement»



Les distributeurs automatiques de billets de banques (DAB) de l'opérateur public Algérie Poste fonctionnent normalement, a assuré hier l'opérateur dans un communiqué relevant, que "plus de 300.000 transactions ont été effectuées sur ces distributeurs entre jeudi et samedi derniers". "Les distributeurs automatiques de billets de banques fonctionnent normalement et Algérie Poste n'a enregistré aucune défaillance au niveau de ses distributeurs, que ce soit avec la nouvelle carte Edahabia ou avec les anciennes cartes", assure la même source. Algérie Poste a, ainsi, enregistré entre jeudi et samedi "plus de 300.000 transactions sur les distributeurs", ajoute le communiqué, réfutant catégoriquement "de fausses informations visant à nuire à la réputation de institution".

CE MATIN À 9H30 Présentation du bilan des activités de la Sûreté nationale durant l'exercice 2017



La Direction générale de la Sûreté nationale, organise ce matin à partir de 9h30, au siège de son Forum sis à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence de presse qui sera consacrée à la présentation du bilan des activités de la Sûreté nationale durant l'exercice 2017.

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES Mme Zerouati à Annaba

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection, dans la wilaya de Annaba.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Rencontre autour de la Journée nationale du chahid

Sous le thème «Afin que nul n'oublie», les éditions ANEP, organisent cet après-midi de 14h à 16h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre autour de la journée nationale du chahid.

CRAAG 7^e Colloque maghrébin de géophysique appliquée

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), organise du 20 au 22 février 2018 à Alger, la 7^{ème} édition du Colloque maghrébin de géophysique appliquée.

Météo



	Max	Min
Alger	15°	08°
Oran	17°	08°
Annaba	14°	09°
Béjaïa	17°	10°
Tamanrasset	23°	11°

DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER Hommage à Cheikh Abdelkrim Dali

Sous le patronage du ministère de la Culture, la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, célèbre le 21 février à l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, le 40^e anniversaire de la disparition du Cheikh Abdelkrim Dali (1978-2018).



SEAAAL Suspension de l'AEP dans la commune de Douéra



Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAAL), procèdera aujourd'hui de 08h à 16h aux travaux de nettoyage du réservoir principal de distribution située dans la commune de Douera. Ces travaux, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera une partie de la commune de Douera. La remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux. SEAAAL met en place un dispositif de citernage, afin d'assurer les usages prioritaires. SEAAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

CET APRÈS-MIDI AU CIC Lancement du projet ELIP



Initié par GEN Algérie et soutenu par le Middle East Partnership Initiative (MEPI), le programme projet Entrepreneurship, leadership et innovation ELIP, sera lancé cet après-midi à partir de 13h au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC). ELIP est un projet inédit qui a pour objectif de former 1200 étudiants et d'accompagner les meilleurs d'entre eux dans le parcours de création et de développement de leurs entreprises dans dix-sept villes algériennes. Ce programme de formation reprend l'approche concrète et efficace pour créer un modèle de startup à ambition mondiale. Il apportera aux étudiants les moyens de développer leur leadership et de créer leur startup selon les standards internationaux.

DEMAIN À LA SALLE IBN-ZEYDOUN Spectacle de danse et de chants populaires du Koweït

Sous l'égide du ministère de la Culture et dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Koweït, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et l'ambassade du Koweït en Algérie, organisent demain mercredi 21 février à partir de 18h à la salle Ibn Zeydoun (OREF), un spectacle artistique qui met en lumière les activités et pratiques culturelles populaires répandus au Koweït.



LE 1^{ER} MARS À MÉDÉA Célébration de la Journée mondiale de la Protection civile

La Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, organise jeudi 1^{er} mars à partir de 9h au niveau du siège de l'unité principale de la wilaya, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile.

ARMÉE

Gaïd Salah préside la réunion d'orientation des responsables des structures de formation de l'ANP aujourd'hui à Bordj El Bahri (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), présidera aujourd'hui la réunion annuelle d'orientation des cadres et des responsables des structures de formation de l'ANP, à l'Ecole militaire polytechnique, de Bordj El-Bahri, où il effectuera une visite de travail, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire effectuera, mardi 20 février



2018, une visite de travail à l'Ecole Militaire Polytechnique/Bordj El-Bahri/ère Région militaire", précise la même source. "Lors de cette visite, le Général de Corps d'Armée présidera la réunion annuelle des cadres

et des responsables des structures de formation de l'Armée nationale Populaire, et tiendra une rencontre d'orientation avec les élèves des écoles militaires", conclut le communiqué.

MDN

Mascara : baptisation de l'unité de vente de l'office national de produits explosifs du nom du chahid Ayadi Mehdi

L'unité de vente de l'Office national des produits explosifs relevant de la deuxième région militaire a été baptisée, dimanche dans la commune de Oued El Abtal (Mascara), au nom du chahid Ayadi Mehdi, à l'occasion de la journée nationale du chahid. La cérémonie s'est tenue en présence des autorités civiles et militaires de Mascara ainsi que de nombreux moudjahi-

dine de la région. Le commandant adjoint de la 2ème région militaire, le général major Smaili Mustapha a souligné, lors de cette occasion, que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la baptisation des structures relevant du ministère de la Défense aux noms de chahada et de moudjahidine de la glorieuse Guerre de libération nationale, en application de la décision du vice-ministre de la Défense

nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah par fidélité aux martyrs et moudjahidine qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie. Cette cérémonie a été mise à profit pour honorer la famille du chahid Ayadi Mehdi né en 1925 dans la région de Oued El Abd dans la commune de Oued El Abtal. Après avoir

purgé une peine de six mois de prison décidée par l'administration coloniale française, Ayadi Mehdi a rejoint en 1956 les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) participant à plusieurs batailles dont celles de Timexi et Kef Lahmam. Il tomba au champ d'honneur en 1958 dans un haut fait de guerre où l'armée coloniale a utilisé la grosse artillerie et l'aviation.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS ABDELGHANI ZAALANE, L'A ANNONCÉ :

« Ouverture du transport aérien et maritime de marchandises: 9 opérateurs privés déposent leurs dossiers »

Le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane a fait état, hier à Alger, de la réception de neuf (9) des dossiers d'opérateurs privés pour l'ouverture de l'activité du transport aérien et maritime de marchandises qui relevait des missions du seul secteur public.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Zaalane a précisé que depuis l'annonce de l'ouverture de ce créneau aux investisseurs privés, il a été enregistré le dépôt de cinq (5) dossiers pour le transport maritime de marchandises et quatre (4) pour transport aérien de marchandises.

L'ouverture du transport de marchandises par voie maritime ou aérienne au secteur privé permettra de relever le quota de l'Algérie sur le marché mondial du transport de marchandises et l'encouragement de l'investissement public et privé pour l'édification d'une économie nationale productive et la création de nouveaux emplois, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le ministre des Travaux publics et des Transports a rappelé que son secteur avait bénéficié, au cours de l'année en cours d'une enveloppe budgétaire de 370 milliards DA allouée au



lancement de nouveaux projets dans le domaine des Travaux publics et au parachèvement d'autres gelés par manque de ressources financières suite à l'effondrement des cours du pétrole.

Interrogé sur la situation de la compagnie aérienne Air Algérie, le ministre a réitéré que cette entreprise publique "n'est pas en situation de faillite", mais confrontée à des difficultés résultant de l'accumulation de problèmes depuis plusieurs années, ajoutant qu'il sera remédié à la situation avec la contribu-

tion de toutes les parties composées de partenaires sociaux, des travailleurs, des gestionnaires et des pouvoirs publics, car il s'agit de l'intérêt général même de la compagnie qui engage également celui du pays, et qui est au-dessus de toute considération.

A ce propos, M. Zaalane a déclaré avoir pris connaissance récemment d'un plan pour le développement de la compagnie Air Algérie et qui vise à renforcer sa compétitivité et appuyer son équilibre, indiquant que ce plan concerne l'extension de l'activité de la compagnie, notamment vers des pays africains, à condition que ces destinations soient rentables et dans les possibilités de la compagnie.

Le ministre a estimé, par ailleurs, que les augmentations des tarifs de transport sont "symboliques" et sont le résultat d'un travail de concertation et de dialogue entre les pouvoirs publics et les représentants des transporteurs, ajoutant qu'une commission a été installée au niveau du ministère et avait tenu 10 séances avec les représentants de transporteurs, ayant débouché sur une augmentation symbolique des tarifs du transport terrestre des voyageurs.

RESSOURCES EN EAU

Necib insiste sur le transfert rapide de la gestion publique des services des eaux des communes à l'ADE

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a insisté, dimanche à Béjaïa, sur la nécessité de procéder rapidement au transfert de la gestion publique des services de l'eau des communes à l'Algérienne des eaux (ADE) afin d'améliorer l'approvisionnement des populations en eau potable et assurer une meilleure rationalisation de la ressource. "L'eau est disponible, mais les populations sont en manque", a déploré le ministre qui a fixé, pour se faire, une échéance ne pouvant aller au-delà des limites de l'année en cours afin de régler le problème d'approvisionnement des populations en cette ressource. Actuellement à Béjaïa, sur 52 communes, plus d'une trentaine sont de l'apanage de régies municipales, dont le rendement et l'efficacité ne sont toujours pas au rendez-vous et qui souvent sont source de conflits sociaux épiques entre la commune et ses habitants, tant les problèmes d'eau y sont légion.

Actuellement, seul 11 communes, représentant quelque 540.000 habitants, arrivent tant bien que mal à fournir cette ressource au quotidien. Le reste, soit 41 communes, et qui englobe l'autre moitié de la population de la wilaya, n'est alimenté qu'une fois tous les deux, voire, tous les trois jours. Aussi pour inverser la tendance, il a été doré et déjà retenu l'objectif de porter, avant la prochaine saison estivale, à 24 le nombre de communes en état de distribuer l'eau dans les robinets tous les jours, a-t-on assuré.

Les communes concernées, notamment 17 d'entre-elles, sont celles susceptibles d'être alimentées par des transferts depuis le barrage de Tichy-Haft, et qui gravitent autour de son réseau.

Le reste, suivra au terme d'opérations de réhabilitation et de mise à niveau des réseaux et des installations hydrauliques en rapport, selon les cadres du secteurs, expliquant par ailleurs que la question des transferts de la gestion de l'eau de la commune vers l'ADE, devra être soutenue par le fonds national de l'eau (FNE), notamment pour compenser et aider cette dernière à faire face aux charges qui seront induites par la mise en œuvre de l'opération. Pour prendre le poids des programmes, retenus au titre de l'amélioration des approvisionnements en eau des agglomérations de la wilaya, le ministre a passé en revue plusieurs structures relevant de son secteur et inauguré deux stations de pompes respectivement à Amalou, à 75 km au sud de Béjaïa et Souk-Oufella, à 65 km au nord, dont la mise en service pour leur alimentation en eau potable va profiter à plus de 60.000 habitants qui auront l'eau en permanence 20 heures/jour.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes détruite à Bordj Bou-Arreridj (MDN)

Une casemate pour terroristes a été découverte et détruite lors d'une opération de fouille et de ratissage, menée dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Bou Arreridj, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 18 février 2018, une (1) casemate pour terroristes à Bordj Bou Arreridj (5ème Région militaire)", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi 33,9 kilogrammes de kif traité à Sidi Bel-Abès (2ème Région militaire), et deux (2) armes à feu à Batna (5ème Région militaire), tandis que 29.664 unités de produits pyrotechniques, dix (10) quintaux de tabac et 1.440 unités de différentes boissons ont été saisies à Ouargla, Biskra et El-Oued (4e Région militaire)".

D'autre part, un détachement de l'Armée nationale populaire "a appréhendé à Tamanrasset (6ème Région militaire), sept (7) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain et divers outils d'orpaillage, tandis que 19 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et In Salah", ajoute le communiqué.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUIA, L'A ANNONCÉ : «Révision en 2018 de la loi cadre des lois de finances»



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a annoncé dimanche devant l'Assemblée populaire nationale (APN) la révision en 2018 de la loi 84-17 relative aux lois de Finances.

Répondant aux préoccupations des députés lors de l'examen du projet de loi portant Règlement budgétaire 2015, M.

Raouia a précisé que les services de son département s'attelaient à apporter les "dernières retouches" aux dispositions de la loi cadre relative aux lois de Finances, ajoutant que "tous les efforts sont consentis pour le présenter au Parlement durant l'année en cours".

Les amendements en cours d'élaboration portent sur la révision de l'année de référence concernée par la loi du Règlement budgétaire, fixée actuellement à l'année qui précède l'examen de la loi de trois (3) années.

Le ministre a indiqué que la réduction de la durée de présentation du projet de loi portant Règlement budgétaire s'inscrivait dans le cadre des "réformes et actions de modernisation en matière de budget, de comptabilité et de fiscalité".

Les députés de l'APN avaient demandé lors des débats d'avancer l'année de référence de la loi de 3 à 1 an, estimant que la durée de trois ans pour présenter le projet de Règlement était "très longue" au vu de la complexité des indicateurs économiques.

Pour les députés, la révision de l'année de référence permettra de renforcer le contrôle à posteriori et de mieux combler les lacunes.

Les membres de l'APN ont appelé également à la révision de la loi 84-17 de manière à garantir l'élaboration de budgets selon des objectifs et programmes et non selon les moyens disponibles".

APS

PARLEMENT

Projet de loi portant règlement budgétaire 2015: des députés recommandent l'amélioration du recouvrement fiscal

Les interventions de nombreux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont été axées, dimanche après la présentation du projet de loi relatif au Règlement budgétaire de 2015, sur l'importance de renforcer davantage le contrôle en vue d'améliorer le recouvrement fiscal et d'éviter les réévaluations des projets qui pèsent sur l'Etat.

Lors d'une séance plénière présidée par M. Saïd Bouhadja pour débattre du projet de loi relatif au Règlement budgétaire de 2015, des députés ont affirmé que le renforcement du contrôle financier est à même de contribuer efficacement à l'augmentation des recettes fiscales, et partant les revenus de l'Etat notamment en cette sensible conjoncture économique et financière.

Le député Hadjoudj Abdelkader, du parti Front de libération nationale (FLN), a relevé la répétition des mêmes observations et lacunes aussi bien en ce qui concerne les différentes ressources budgétaires que l'exécution des budgets de fonctionnement et d'équipement et les comptes d'affectation relatives au Trésor.

Appelant à poursuivre la réforme du système des prévisions budgétaires et à l'adoption de méthodes scientifiques qui permettent de définir le budget en fonction des besoins réels des secteurs, le même député a souligné la faiblesse du contrôle interne concernant l'exécution des budgets sectoriels.

"L'Algérie continue à faire face au problème des créances fiscales non recouvrées en dépit des observations de la part de la Cour des comptes durant plusieurs années", a-t-il affirmé.

De son côté, la députée Hendia Merouani du même parti a mis l'accent sur l'impératif d'éviter les coûts supplémentaires induits par le retard accusé dans la réalisation des projets.

Par ailleurs, elle a demandé un bilan de l'activité du secteur automobile pour connaître ce qu'il a apporté à l'économie nationale en termes de valeur ajoutée en contrepartie des mesures



incitatives accordées. Le député du parti des Travailleurs (PT) Ramdane Taazibt a soulevé, quant à lui, la problématique de ce qu'il a qualifié de recours "excessif" à la réévaluation des projets, dont certains à hauteur de 100%, a-t-il affirmé.

Soulignant "des lenteurs" dans la création de nouveaux postes d'emploi, il a appelé à "l'arrêt immédiat" de ce qu'il a qualifié de politique d'austérité et le gel des projets.

Evoquant la faiblesse du recouvrement fiscal, il a prôné le renforcement de la lutte contre la surfacturation.

Pour sa part, le député de l'Alliance Nahda-Adala-Bina, Lakhdar Benkhellaf a indiqué que le rapport de la Cour des comptes de 2015 fait ressortir clairement ce qu'il a qualifié de "mauvaise gestion", pointant "l'absence d'une culture de contrôle".

Le député Benkhellaf a cri-

tiqué également "la faiblesse d'évaluation des projets" conduisant à la révision de leurs dotations et par conséquent le non respect des délais de leur réalisation.

Il a évoqué en outre "un déficit de recouvrement de 15 milliards de DA de recettes fiscales et droits de douanes".

Pour sa part, le député Ali Aissaoui, de la même formation politique, a demandé des explications sur "les déclarations relatives à la levée des subventions sur le carburant en 2019".

De son côté, la députée du parti Mouvement de la société pour la paix (MSP), Mme Nora Chettouh a salué le contenu du rapport de la Cour des comptes au sujet projet de loi relatif au Règlement budgétaire de 2015 indiquant en revanche que la présentation est en retard et qu'elle aurait dû avoir lieu, a-t-elle dit, en 2017.

Elle a mis l'accent en outre

sur la nécessité de revoir les lois de Finances à la lumière du recul des recettes et d'éviter la réévaluation des projets qui coûtent cher au Trésor.

Le député Mohamed El Attia, du même parti, a salué quant à lui le maintien du choix social en dépit de la régression des prix du pétrole.

D'autres députés ont soulevé des préoccupations locales relatives au retard accusé dans la réalisation de certains projets.

Intervenant à l'ouverture de la plénière, le président de l'APN, Saïd Bouhadja a mis l'accent sur l'importance de la présentation et du débat du projet de loi portant règlement budgétaire de 2015, ajoutant qu'il intervient dans une conjoncture économique et financière particulièrement impliquant, a-t-il estimé, d'examiner les moyens susceptibles de gérer efficacement l'argent public.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI, L'A APPELÉ DIMANCHE À ALGER :

«Appel à l'ouverture de classes d'alphabétisation dans les maisons de jeunes à travers le territoire national»

Le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali a appelé dimanche à Alger les responsables des maisons de jeunes des différents wilayas à ouvrir des classes d'alphabétisation encadrées par des membres de l'association "Iqraa" ou d'autres associations juvéniles s'intéressant à ce domaine.

Président à la cérémonie de distribution du livre "Je m'alphabétise pour connaître le secteur de la jeunesse et des sports" de l'association "Iqraa" au Centre culturel Aïssa Messaoudi à Hussein Dey, à l'occasion des festivités commémorant la Journée nationale du Chahid, M. Ould Ali a fait état de "la pleine disponibilité" de son département à accompagner les associations juvéniles dans le cadre de la politique initiée par le président de la République pour la lutte contre l'analphabétisme.

Il a salué, dans ce sens, le rôle de l'association "Iqraa" dans la concrétisation

de ce programme sur le terrain, citant à titre d'exemple ce nouveau manuel, ajoutant que les portes du ministère demeuraient ouvertes à toutes les associations en vue de réaliser les meilleurs résultats possibles.

Le nouveau livre a été distribué aux maisons de jeunes de la capitale, en attendant l'élargissement de l'opération aux autres wilayas.

La présidente de l'association "Iqraa", Aïcha Barki a rappelé la baisse sensible du taux d'analphabétisme en Algérie ces dernières années passé à 10% l'année dernière (2017), grâce "à la stratégie adoptée depuis 2007 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

Pour Mme Barki, la publication du livre "Je m'alphabétise pour connaître le secteur de la jeunesse et des sports" est le fruit d'un travail de coordination entre l'association et le ministère, à l'instar de précé-

dentes expériences avec d'autres départements, affirmant que des efforts sont toujours en cours pour améliorer le contenu des publications de l'association au titre de son programme "Moufid" qui aborde à chaque fois un thème différent à travers 14 livres.

L'auteur du livre, Mourad Larbi a indiqué que le contenu de l'ouvrage consacre les valeurs de citoyenneté et le nationalisme chez les jeunes, en leur faisant connaître un secteur vital qui les concerne en premier lieu.

A l'occasion de la journée du Chahid, il est revenu sur de l'exécution de Ahmed Zabana à la prison de Barberousse qui clamait l'indépendance de l'Algérie jusqu'au dernier souffle, ajoutant que cette voix restera gravée à jamais dans sa mémoire et c'est ce qu'il a tenté de mettre en avant dans ce livre destiné aux jeunes.

ÉDUCATION

Benghabrit se réunit avec les représentants de l'inetsyndical du secteur pour débattre des revendications soulevées

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a tenu, dimanche soir au siège de son département, une réunion avec les représentants des syndicats autonomes relevant de l'intersyndical du secteur en vue d'examiner la plateforme des revendications contenues dans le préavis de grève pour les 20 et 21 février en cours.

Il s'agit du syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) du Conseil des lycées d'Alger (CLA) et du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE).

Parmi les revendications soulevées par le collectif, "la révision des dysfonctionnements contenus dans le Statut des travailleurs de l'Éducation, l'application du décret présidentiel 14-266 concernant les diplômés d'études universitaires appliquées (DEUA) et de Licence et la révision de l'arrêté ministériel relatif aux examens professionnels et la révision de la note éliminatoire dans la matière non essentielle". Le



collectif syndical revendique également "l'amélioration de la situation sociale des corps communs et des professionnels, l'abrogation de l'article 87 bis du code de travail et

l'institution d'une prime incitative préservant leur dignité.

Il s'agit également de la révision du régime indemnitaire et de la grille indi-

ciaire des traitements des fonctionnaires en adéquation avec l'indice de vie, l'unification de la prime d'excellence dans les régions concernées (Sud et Haut pla-

M. Raouia : «Plus de 120.000 opérateurs auteurs d'infractions aux réglementations douanières, fiscales et bancaires»

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouia a fait état, dimanche devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), de plus de 120.000 opérateurs économiques inscrits au fichier national des fraudeurs auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, commerciales, douanières, bancaires et financières.

En réponse aux députés lors du débat sur la loi portant Règlement budgétaire de l'année 2015, le ministre a indiqué que ces fraudeurs sont exclus des transactions commerciales extérieures (import/export), de la participation aux marchés publics et des avantages accordés aux investisseurs en application des dispositions de la loi de Finances complémentaires de 2009.

Outre ce fichier, l'Administration fiscale a pris plusieurs mesures pour faire face à la fraude et à l'évasion fiscale, notamment la multiplication du nombre des contrôleurs fiscaux, la réorientation du contrôle vers les données au niveau des services, l'intensification des interventions, l'introduction de nouveaux procédés comme le contrôle inopiné outre le suivi des dossiers d'importance majeur ou à grand risque, précise M. Raouia.

À ce propos, il a été procédé au renforcement de la coopération entre les services fiscaux et les autres services concernés par la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales à travers l'échange d'informations, principalement avec les Douanes, le Centre national du Registre national du commerce (CNRC) et la Banque d'Algérie (BA).

Au plan international, l'échange d'informations est régulier, notamment avec les pays avec lesquels l'Algérie a signé des conventions de coopération fiscale, a-t-il ajouté.

Cependant, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour faire face à la fraude et à l'évasion fiscales, a ajouté le ministre évoquant l'introduction des nouvelles technologies et l'imposition de la facturation à toutes les transactions commerciales.

Le ministre a affirmé que la lutte contre ce phénomène est une "priorité" pour les pouvoirs publics.

HABITAT

Habitat rural : 2.000 nouvelles aides accordées à la wilaya d'Ouargla

Un nouveau quota de 2.000 aides à l'habitat rural a été accordé récemment à la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Destinées à différentes communes, ces aides devraient satisfaire la demande croissante en cette formule de logement qui suscite un engouement des citoyens vivant en milieu rural, a-t-on souligné.

Sur 30.650 aides à l'habitat rural retenues en faveur de la wilaya d'Ouargla au titre des plans quinquennaux 2005-2009, 2010-2014 et 2015-2019, quelques 28.539 habitations rurales ont été déjà réalisées, tandis que 1.354 sont en cours de construction et 757 autres en voie de lancement, a-t-on précisé. Pour entamer les travaux de construction de leurs nouvelles habitations, les bénéficiaires vont avoir plusieurs facilités, notamment en

matière de procédures relatives au versement de l'aide financière répartie en deux tranches (60% et 40%) et la délivrance du permis de construire.

S'agissant des parcelles de terrains destinées à l'auto-construction, la même source a fait état de la création de 91 lotissements sociaux sur 833 hectares totalisant 17.353 parcelles, dont 15.253 ont été attribuées à leurs bénéficiaires, et 1.775 titres de propriété ont été établis jusqu'au mois de novembre de l'année écoulée. La wilaya d'Ouargla a bénéficié l'an dernier d'un programme supplémentaire pour financer divers opérations de développement, notamment celles liées à l'aménagement des lotissements sociaux créés à travers différentes communes de la wilaya, a-t-on fait savoir à



encourager l'auto-construction, contribuera à l'éradication des constructions illicites et de l'habitat précaire, tout en assurant des logements décents aux ménages, ont estimé des responsables locaux du secteur de l'habitat.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A ANNONCÉ : «Nécessaire contribution des zaouïas et de la mosquée dans la propagation de la pensée modérée»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a mis l'accent, hier à El-Oued, sur la nécessaire contribution des zaouïas et de la mosquée à la propagation de la pensée modérée.

"Il appartient aux zaouïas et à la mosquée de contribuer à la propagation de la pensée modérée pour prémunir la société des courants religieux extrémistes étrangers à notre référent religieux national", a affirmé le ministre en ouverture d'un colloque national sur "le rôle des

érudits du Souf dans la préservation du référent religieux national". M.Aïssa estime que ces établissements religieux "doivent mener, au regard de leur mission influente sur la société, un rôle de sensibilisation pour protéger la société des idées intruses, à travers les activités de leurs Chouyoukh et hommes de culte, car jouissant d'une expérience dans la lutte contre les idées et tentatives de division, véhiculées par des courants religieux étrangers". "Nous devons instituer et ancrer un référent religieux

national unifié, puisant sa force du rite Malékite, en tant que facteur d'unification de tous les algériens", a souligné M. Aïssa.

Il a, par la même occasion, mis l'accent sur la contribution de l'université algérienne, à travers les mémoires et recherches, pour mettre en valeur les hommes de culte et érudits ayant contribué à la préservation du référent religieux national, avant d'appeler à exploiter les réseaux sociaux et l'ouverture de sites électroniques pour contribuer à la préservation du référent reli-

gieux national unifié. Le programme de ce colloque qui regroupait des universitaires, des Imams, hommes de culte et Chouyoukh de zaouïas, prévoit une série de thèmes liés à "la région d'El-Oued, son rôle scientifique et culturel et son rayonnement spirituel et éducatif", "les érudits des établissements religieux à El-Oued et leurs efforts dans la préservation du référent national", et "les efforts des érudits dans l'ancrage des constantes du référent national".

Le ministre des affaires reli-

gieuses et des wakfs s'est rendu, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, dans la commune de Hassani Abdelkrim ou il a inspecté le chantier de la mosquée "Omar El-Idrissi" et écouté un exposé sur cette structure religieuse, avant de visiter la mosquée Cheikh El-Adouani dans la localité de Zgoug.

Mohamed Aïssa a, au terme de sa visite, suivi une projection documentaire sur le projet de réalisation de la Mosquée-pôle.

M. CHAWKI ACHEUK YUCEF DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CASNOS
L'À ANNONCÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

500 contrôleurs pour démasquer les sous-déclarations

Pour faire face aux fausses déclarations et lutter contre le marché informel qui gangrène l'économie du pays, la CASNOS prévoit de nouvelles mesures à mettre en place très prochainement.



Photos: Adem Fano

Par Amar CHEKAR

Chawki Acheuk Youcef, Directeur général de la CASNOS, annonce de nouvelles mesures, afin d'inciter les commerçants à régulariser leurs situations dans les meilleures conditions afin d'éviter les pénalités et autres poursuites judiciaires contre les grosses fortunes surtout.

«La CASNOS a mis en place toutes les solutions plausibles afin de faciliter les opérations aux non salariés. Nous ne sommes pas un organe de répression, mais un organisme qui vit des cotisations des non salariés. Il y a de leurs intérêts de d'assurer une bonne retraite à leurs familles et leurs propres personnes » a affirmé hier, le DG de la CASNOS, lors d'une conférence de presse organisée au Forum DK NEWS à Alger.

Passant de 13 à 49 agences réparties à travers le pays, en plus de la modernisation des systèmes de paiements via internet, le DG de la CASNOS, n'a pas manqué de revenir sur l'importance de la communication et de l'écoute, afin d'apporter des solutions et résoudre les nombreux problèmes qui se sont posés depuis. « Le développement de notre système de communication nous a permis de réduire un nombre important de réclamations qui nous sont parvenues. Les recours que l'on juge objectifs bénéficient

de facto, d'un taux de 50% de la facture y compris pour plus basse déclaration à qui on accorde l'échelonnement » a-t-il indiqué.

Les sous-déclarations constituent un problème majeur pour la CASNOS. Pour faire face aux fausses déclarations punies par la loi, l'invité de DK NEWS, a révélé une augmentation de 100 à 500 du nombre de contrôleurs qui sont formés pour les besoins du contrôle. La convention qui a été signée ces derniers jours entre la CASNOS la CNAS, est citée comme un des éléments clés afin de lutter contre les sous-déclarations et le marché informel.

Après avoir connu un nombre de 4500 cotisants auparavant, les efforts consentis par la CASNOS ces dernières années, ont porté le nombre à 900.000 cotisants en 2017, tout en traçant un objectif plus important jusqu'au ralliement de plusieurs milliers de commerçants qui activent dans le marché informel.

Afin de répondre aux questions d'actualité qui attendent la CASNOS, M. Acheuk n'a pas manqué de faire appel à des expériences minimales qu'elles soient, afin d'améliorer l'image de la CASNOS, à

commencer par l'écoute et le développement des préoccupations. « Je suis responsable, je m'occupe de la gestion de la caisse et non pas d'une gestion de ma carrière personnelle », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le DG de la CASNOS a déploré la négligence et la complicité de certains comptables qui font le malheur de leurs clients qui ne déclarent pas les cotisations de manière honnête et légale et pis encore cela se fait à l'insu des clients qui leur font confiance, mais une fois le non salarié est mis à la retraite, ce dernier découvre une retraite qui reste très loin de ses attentes.

S'agissant de la problématique des honoraires des médecins qui ont des cabinets à leurs comptes, M. Acheuk a déploré une fois de plus l'anarchie qui règne dans ce secteur d'activités. La loi n'ayant pas revu le prix de la consultation médicale depuis 1987, les cabinets médicaux se sont retrouvés en déphasage des argumentations qu'a connues le pays depuis, d'où le prix qui change d'un cabinet médical à l'autre.

Répondant à la question des chaînes que l'on déplore au niveau des agences de paiement, le DG de la CASNOS a souligné que la CASNOS a donné 6 mois pour chaque cotisant, afin de s'acquitter de sa déclaration annuelle, mais malheureusement, on s'est souvent confronté à la pression des cotisants qui viennent à la fois au lieu de gérer le temps et d'éviter les désagréments qui peuvent survenir. L'assiette de cotisation annuelle déclarée, constitue la base de calcul des prestations liées à la retraite, invalidités, capital décès. Ce qui veut dire que plus l'on déclare ses cotisations, plus l'on gagne et moins que l'on déclare, on gagne moins à la retraite. Grâce au programme d'action qui a été développé, la CASNOS est l'abri de toutes difficultés financiers jusqu'à 2025.



M. CHAWKI ACHEUK YUCEF DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CASNOS L'A ANNONCÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

49 directions pour accueillir la population

Rachid Rachedi

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les adhérents lors du règlement de leurs cotisations, notamment en matière de déplacement, la CASNOS a procédé à l'ouverture de 36 nouvelles directions dont deux au niveau d'Alger, compte tenu des spécificités de la capitale. L'arrêté qui a porté sur la réorganisation des structures de la CASNOS a été fait en deux mois pour faire face à l'urgence du moment. Cette action a permis de prendre en charge la totalité des adhérents au niveau national.

D'autre part, des formations ont été dispensées pour le personnel,



afin d'augmenter leurs performances et leur permettre de faire face à la demande croissante enregistrée au niveau des différentes directions. En parallèle, un grand travail a été accompli pour l'amélioration de la communication des agents

avec la population. Le résultat s'est fait sentir très vite vu la baisse du nombre de plaintes enregistrées ces dernières années. La Casnos a même créé un nouveau corps, à savoir celui des assistantes sociales, et développer de nouvelles

cellules d'écoute. A ce titre, les assistantes sociales se rendent directement chez les personnes âgées ou les malades ayant subi des interventions chirurgicales pour leur épargner la contrainte du déplacement.

Une brigade de contrôleurs pour s'assurer de l'application de la loi

Le corps des contrôleurs au sein de la CASNOS a subi ces dernières années de profondes mutations notamment avec la formation et l'arrivée de nouveaux membres. "On est passé de 100 à plus de 500 contrôleurs", a indiqué le DG de la Casnos M. Acheuk Youcef Chawki.

La principale mission de cette brigade consiste à sensibiliser et à informer les citoyens sur l'importance de la sécurité sociale et les avantages qu'elle apporte aux assurés mais également à leur ayant droit.

Toutefois, lorsque les circonstances l'exigent, les contrôleurs sont tenus d'appliquer la loi dans toute sa rigueur, notamment lorsqu'ils font face aux contrevenants et autres réfractaires aux dispositions de la sécurité sociale. Aujourd'hui, les contrôleurs sont dotés d'équipements modernes qui leur permettent de consulter et suivre le dossier de chaque adhérent en temps réel.

Ainsi, des tablettes électroniques relayées à internet sont mises à leur disposition. Le résultat de cette opération est palpable sur le terrain puisque le nombre d'adhérents contrôlé par chaque élément est passé de 3 à 25. "L'efficacité des contrôleurs a donné un nouveau souffle à la Casnos" a affirmé M. Acheuk.

R.R



13 200 personnes exerçant dans le circuit informel sur le point d'être régularisées

Dans le cadre de la lutte contre la précarité et le travail informel, la Casnos a procédé dernièrement, à la mise en place d'un système d'accompagnement pour permettre aux citoyens qui exercent dans le circuit informel de régulariser leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale. "Plus de 13200 personnes ont déjà régularisé leur situation depuis le lancement de cette

opération qui a débuté vers la fin de l'année 2017, soit 16% de la population ciblée.

L'opération est toujours en cours et l'accompagnement se fait régulièrement soit par les directeurs d'agence, les contrôleurs ou bien par les assistantes sociales" a indiqué M. Acheuk.

R.R

LUTTE CONTRE LA SOUS-DÉCLARATION 89% des adhérents cotisent au minimum

La sous-déclaration parasociale est une fraude punie par la loi. La Casnos a adopté, depuis trois ans, une démarche centrée sur la sensibilisation et l'explication des risques encourus par les mauvais payeurs mais depuis 2017, des

mises en demeure sont été envoyées.

A ce titre, plus de 300 000 mises en demeure ont été adressées à travers le pays et plus de la moitié des personnes convoquées ont immédiatement régularisé leur situa-

tion. Ceux qui se présentent aux structures de la Casnos bénéficient d'un ensemble de facilitation pour régler leur situation, tandis que ceux qui s'abstiennent risquent de se retrouver devant la justice.

R.R

FORMATION - PATRONAT Signature d'une convention pour une adaptation des offres de formation aux besoins de l'économie



Une convention de partenariat a été signée hier à Alger entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la Confédération algérienne du Patronat (CAP), pour une adaptation permanente des offres de formation aux besoins de l'économie nationale.

Cette convention, signée par la directrice de la formation continue et des relations intersectorielles au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Akila Chergou, et le président de la CAP, Boualem M'rakach, a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les deux parties pour la réalisation des objectifs du plan quinquennal sectoriel de formation (2015-2019) visant une adaptation permanente des offres de formation, notamment en apprentissage et en formation continue, aux besoins des activités des entreprises et des projets de développement.

Il s'agit, notamment, d'ouvrir des sections de formation initiale diplômante et qualifiante dans les établissements de formation relevant du ministère dans les filières et spécialités correspondants aux besoins de la Confédération et d'organiser des stages pratiques au sein des organismes et entreprises adhérents à la Confédération.

A cet effet, Mme Chergou a indiqué que cette convention s'inscrit dans le cadre de la politique de partenariat avec le secteur économique, pour "mieux l'accompagner dans le renforcement de ses compétences" afin de "répondre aux exigences d'une économie compétitive et concurrentielle".

"La politique nationale de formation vise à mettre sur le marché du travail des qualifications et des compétences professionnelles, nécessaires au développement des activités économiques, en conformité avec les exigences de l'évolution technique et technologique, d'une part, et l'amélioration des compétences des travailleurs des entreprises afin de les rendre compétitives face à la concurrence du marché", a-t-elle soutenu.

Dans ce contexte, la même responsable a fait savoir que le ministère de la Formation a conclu, à ce jour, "130 conventions-cadre et 12.123 conventions spécifiques de mise en œuvre au niveau local et 629.892 travailleurs, formés grâce au partenariat".

Pour sa part, M. M'rakach a mis en avant l'importance de la formation dans le développement économique, affirmant qu'un comité mixte de mise en œuvre, de coordination et de suivi a été mis en place pour définir et arrêter le plan de formation pluriannuel en application de cette convention de partenariat.

APS

TINDOUF : Quelque 1.300 logements publics locatifs attribués avant la fin de l'année 2018



Quelques 1.300 logements de type public locatif (LPL) seront attribués à travers la wilaya de Tindouf avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Un quota de 470 unités sera attribuée à leurs bénéficiaires dans le courant du premier semestre, après finalisation des raccordements aux réseaux divers et des aménagements extérieurs, a précisé le wali dans un point de presse.

Le reste des logements, actuellement en voie de finalisation, seront attribués au fur à mesure de l'achèvement des aménagements extérieurs, a ajouté M. Amoumène Mermouri. Les travaux d'aménagement de l'assiette pour un programme de 400 parcelles de terrains à bâtir, dans le cadre de l'auto-construction, ont été entamés pour permettre de les attribuer parallèlement aux quotas de logements publics locatifs.

L'objectif étant de faire bénéficier un maximum de citoyens, soit d'un logement soit d'un lot de terrain et contribuer ainsi au règlement progressif de la question du logement dans cette wilaya, selon le chef de l'exécutif de wilaya.

SÉTIF : Raccordement de 450 foyers au réseau du gaz naturel à Ain Hedjar



Pas moins de 450 foyers du village Lehmadecha dans la commune d'Ain Hedjar (Sud de Sétif) ont été raccordés dimanche au réseau de distribution de gaz naturel.

La mise en service de réseau qui bénéficiera dans un second temps à 500 autres foyers du même village a été présidée par le wali Nacer Maassakri, à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid en présence des autorités locales et de moudjahidine.

L'opération qui a mobilisé 45 millions DA porte le taux de couverture de la wilaya

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID La Sûreté de daïra de Bouzaréah rend hommage aux moudjahidine et aux martyrs de la révolution

À l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid, correspondant au 18 février de chaque année, la Sûreté de daïra de Bouzaréah, a organisé dimanche au Centre de repos et de loisir de Baïnem, une cérémonie conviviale et riche en émotion, à laquelle ont pris part les cadres de la Sûreté de daïra de Bouzaréah, d'anciens moudjahidine, les scouts musulmans et des élèves du cycle primaire et secondaire.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Chef de la Sûreté de daïra, M. Mekhlouf Djamel, a exprimé son motion et sa fierté d'appartenir à ce pays révolutionnaire qui a payé un lourd tribut pour arracher son indépendance. «Plus d'un millions et demi de martyrs ont donnés leurs vies pour la libération de l'Algérie du joug colonial», a indiqué M. Mekhlouf qui a appelé au passage la jeune génération à respecter les couleurs du drapeau national, apprendre à l'aimer et à le chérir, pour honorer dignement la mémoire des chouhada et être à la hauteur des nouveaux défis qui leurs sont imposés. «Cette célébration à pour message au peuple algérien, notamment les jeunes, de rester fidèle à la mémoire des martyrs et défendre la sacralité de la proclamation du 1er novembre 1954. Cette date mémorable fait appel aux jeunes algériens de relever plusieurs défis dont ceux ayant un rapport avec la préservation de l'identité nationale et son renforcement face aux tentatives de porter atteinte aux valeurs de la révolution du 1er novembre 1954», a souligné le chef de la Sûreté de Daïra de Bouzaréah. Ce dernier a rappelé au passage que le choix du 18 février pour la célébration de la Journée nationale du chahid, fait référence à la date de création de l'organisation spéciale OS qui a été le prélude à la lutte



armée contre le colonisateur français, mais également à la date historique du 18 février 1957 pendant laquelle la question algérienne a été présentée devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Un programme riche et varié a été soigneusement préparé par la cellule d'écoute et de l'action préventive à l'occasion de la célébration de cette journée. Ainsi, une exposition de photos illustrant le combat du peuple algérien pour arracher son indépendance a été organisé par

l'association « Arts et innocence » de Bouzaréah. Une pièce théâtre a été également jouée par des élèves de l'école primaire du 20 août 1955 d'El Biar. Au même moment, le terrain de foot du centre a abrité la finale du tournoi inter-lycée ayant opposé les équipes des lycées Rachid Kheoulati et Ourida Medad. La rencontre a été une occasion de rendre hommage à plusieurs moudjahidine pour les loyaux services rendus à la patrie.

R.R.

HABITAT Attribution de 390 logements à Oued Djemaa et Bendaoud (Relizane) et 75 à Khalouia (Mascara)

Quelque 390 logements publics locatifs (LPL) et promotionnels aidés (LPA) ont été attribués, dimanche, dans les communes de Oued Djemaa et de Bendaoud (wilaya de Relizane), de même que 75 logements à Khalouia dans la wilaya de Mascara, à l'occasion de la journée nationale du chahid.

Relizane, la wali, Nacéra Brahimi a présidé la cérémonie de remise des clés de 140 LPL à Oued Djemaa et de 250 LPA

à Bendaoud. A cette occasion, le chef de l'exécutif de wilaya a inauguré une annexe du centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux à hai Chadli de Relizane.

A Sidi Saada, elle a posé la première pierre de construction d'un groupe scolaire et a inauguré une salle de conférences baptisée au nom du chahid Dergham Saada. Elle a aussi baptisé la cité des 50 logements à Hadjadja (Yelle) au nom du chahid Larbi Ben M'hidi.

Dans la wilaya de Mascara, le wali Mohamed Lebka a souligné, lors de la cérémonie de remise des clés de 75 logements sociaux locatifs à Khalouia, que les services de la wilaya poursuivront l'attribution des logements prêts et l'achèvement de 1.777 logements tous programmes confondus durant le premier trimestre de l'année, en plus de la remise des clés de 4.400 logements en cours de construction avant la fin de l'année.

Le même responsable a an-

noncé, à la presse, le lancement du relogement d'un grand nombre de familles résidant au vieux bâti dans les communes de Mohammadia, Mascara Bouhanifia et la distribution de 1.000 aides à l'habitat rural. La wilaya a entamé la mise en œuvre des décisions du gouvernement visant à impliquer la société civile dans les commissions d'étude des aides à l'habitat rural et des logements sociaux dans le cadre de la démocratie participative.

HABITAT : Attribution de 119 logements sociaux locatifs à Ghardaïa

Un quota de 119 logements publics locatifs (LPL) a été attribué à leurs bénéficiaires dans les communes de Hassi-Lefhal et Seb-seb, a appris lundi l'APS du directeur du logement (DL) de la wilaya de Ghardaïa. Cette opération constitue une première étape de distribution de logements publics locatifs, en attendant l'attribution dans "les prochains jours" d'un quota total de 2.447 logements achevés et réceptionnés, répartis sur les différentes communes de la wilaya, a précisé M. Abdelhalim Mellat. Au moins 650 logements seront distribués dans le nouveau pôle urbain de Oued N'Chou dans la commune de Ghardaïa, 530 dans la commune de Guerrara, 357 dans la commune de Métlili, 267 à Berriane, 197 à Zelfana, 177 à Bounoura, 89 à Mansoura et 61 logements dans la commune d'El-Atteuf a détaillé le DL. Il a précisé que 3.191 autres logements de même type (LPL) sont en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya, dotées de l'en-

semble des commodités pour une vie décente.

Ces logements, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 60%, seront distribués "dès le parachèvement des travaux notamment le raccordement aux réseaux divers et l'aménagement extérieur, a-t-il soutenu, affirmant que des efforts sont déployés pour accélérer le rythme des chantiers de l'habitat dans la wilaya, conformément aux orientations du gouvernement, afin de satisfaire une demande croissante en la matière, estimée à plus de 18.500 demandes sur le logements publics locatifs. Parallèlement, un programme de 4.300 logements (1.370 LPL, 100 logement de type AADL et 2.832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle Urbain de Hassi El-Gara (wilaya déléguée d'El-Meneah) qui s'étend sur plus de 600 hectares, a fait savoir M.Mellat. Les pouvoirs publics, confie-t-il, ont mobilisé près de 5 milliards

DA pour la mise à niveau urbaine et la restructuration des différents quartiers d'El-Meneah et Hassi El-Gara, ainsi que la viabilisation du site du nouveau pôle urbain d'El-Meneah. Ce nouveau pôle urbain, situé en proximité de la RN-1 à la sortie sud de Hassi El-Gara et surplombant la palmeraie et la ville d'El-Meneah, constitue un modèle sur le plan architecturale et une zone dotée de toutes les commodités vitales pour la population. Une fois parachévé, il comptera des établissements scolaires et de formations professionnelles, des structures sanitaires et sportives ainsi que des structures administratives et sécuritaires, a-t-il ajouté. Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103.500 unités, tous types confondus, dont 473 unités à usage professionnel, avec un taux d'occupation estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données de la direction de wilaya.

APS

AGRICULTURE

Lutte biologique contre les insectes nuisibles, une expérience réussie à Oran

La lutte biologique contre les insectes nuisibles aux cultures agricoles a donné "d'excellents résultats" en termes de rendement et de qualité, affirment les responsables de la station régionale d'Oran de la protection des végétaux (SRPV).

Ce procédé qui permet d'éliminer les insectes ravageurs sans le recours aux pesticides s'est généralisé au fil des dernières années aux différentes spéculations localisées dans les wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent, couvertes par la SRPV indiquée. "Le développement de cette technique a atteint un niveau à même de répondre aux besoins exprimés dans l'ensemble de la région Ouest du pays", a déclaré à l'APS Nawel Bekri, directrice de la SRPV, structure relevant de l'Institut national de protection des végétaux (INPV).

La lutte biologique, a-t-elle fait savoir, a connu un bond considérable depuis 2012, année de la création par la SRPV d'Oran du "Centre d'élevage d'auxiliaires", implanté à proximité de son siège au niveau de la commune de Misserghine. "C'est dans ce centre que sont élevés les insectes utiles (auxiliaires) identifiés comme efficaces pour la lutte contre les espèces nuisibles", a expliqué la directrice de la SRPV, signalant que les lâchers des auxiliaires dans les champs agricoles s'effectuent en fonction du cycle biologique des parasites.

La mise en oeuvre de ce dispositif a ainsi chassé le spectre des fléaux enregistrés par le passé au niveau de certaines cultures, dont celles revêtant un caractère stratégique comme la pomme de terre et la tomate.

Ces deux produits occupent à ce titre une place prépondérante dans la mission dévolue à la SRPV qui a pour finalité de "contribuer à la lutte phytosanitaire et, par voie de conséquence, à garantir la sécurité alimentaire du pays", a souligné Mme Bekri. La SRPV s'appuie dans le cadre de ses activités sur son équipe composée d'une dizaine de spécialistes qui effectuent des missions régulières de prospection sur le terrain à l'effet de surveiller l'évolution des insectes et de procéder, en cas de besoin, aux lâchers des auxiliaires.

Elle s'est dotée dans ce contexte d'un réseau d'observation regroupant 26 agriculteurs qui relaient auprès des opérateurs voisins toutes les recommandations sur la conduite à tenir pour prévenir la déclaration de fléau.

Nouvelles techniques en développement

Des campagnes d'information et de sensibilisation au profit des exploitants agricoles sont également organisées tout au long de l'année pour mettre en relief l'importance de l'appui technique de la SRPV et encourager les opérateurs à y adhérer. "d'autant plus que les prestations d'accompagnement sont dispensées gratuitement", a souligné la responsable.

L'adhésion croissante des agriculteurs a néanmoins permis de venir à bout de nombre de fléaux tels ceux causés par la mineuse de la tomate, le mildiou (pomme de terre), la punaise des céréales, le criquet marocain, le moineau espagnol (oliveraies) et les rongeurs arvicoles.

La création du Centre d'élevage des auxiliaires a ainsi impulsé une nouvelle dynamique aux campagnes de lutte contre les insectes ravageurs des cultures, a encore observé Mme Bekri. Elle a cependant insisté sur le caractère permanent de la mission de sa structure qui se décline par un travail de "veille stratégique" afin de faire face à toute situation potentiellement préjudiciable. Elle a révélé, à cet égard, que la SRPV s'attelle à développer de nouvelles techniques de lutte biologique et ce, à la faveur de la coopération scientifique avec différents établissements universitaires.

Le partenariat entre la SRPV et le secteur académique a déjà permis d'identifier des souches de champignons responsables de certaines pathologies tel le mildiou de la pomme de terre. De par ses efforts et ses engagements à assurer la sécurité alimentaire du pays, la SRPV contribue, en somme, à la concrétisation de la grande aspiration nationale orientée vers le développement durable.

CONSTANTINE:

Lancement d'une formation en endoscopie chirurgicale et gynécologique

Une session de formation dans les techniques endoscopiques chirurgicale et gynécologique a été ouverte dimanche à Constantine au profit d'une centaine de praticiens activant dans diverses structures hospitalières de la wilaya.

Cette manifestation scientifique prévue dans le cadre des Journées internationales de chirurgie endoscopique organisées à l'initiative de l'établissement médical Naoufel a pour but principal "d'initier" les praticiens (gynécologues et chirurgiens en particulier) aux interventions endoscopiques pour se mettre au diapason des techniques modernes dans le secteur de la santé et assurer une meilleure prise en charge des malades, a fait savoir le directeur général de cette structure, Farid Belhadj Mostefa.

Encadrée par des experts de renommée internationale dans le traitement endoscopique des endométrioses profondes et la chirurgie bariatrique par mini bypass, une technique de pointe, cette formation de deux jours, donnera la possibilité

aux praticiens algériens "d'enrichir leurs connaissances en la matière" en procédant à des opérations pratiques sur des simulateurs, a souligné le responsable.

Des interventions chirurgicales par endoscopies auront lieu "en live" dans le cadre de cette manifestation scientifique au cours de laquelle les encadreurs étrangers donneront la possibilité aux "praticiens stagiaires de mieux maîtriser le côté pratique de cette discipline", a encore souligné M. Belhadj Mostefa affirmant que tous le matériel nécessaire pour l'accomplissement de cette formation étaient disponibles au niveau de cet établissement de santé de statut privé.

L'endoscopie chirurgicale et gynécologique constitue un "champ à explorer en Algérie",



a souligné Dr Charles Luciani de l'hôpital de Lyon (France) qui a mis l'accent sur l'importance de ces techniques dans

le processus de la santé publique d'autant qu'elles ouvrent des voies dans le traitement de plusieurs pathologies.

Ouverture du service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Remchi

Le service des urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'établissement public hospitalier (EPH) de Remchi a été ouvert, dimanche à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, par les autorités de daïra et de commune de cette collectivité située à 22 km de Tlemcen.

Cette nouvelle infrastructure dotée de six lits d'observation fonctionnera en H 24 et couvrira la daïra de Remchi et les localités environnantes, grâce à sa dotation en équipements médicaux modernes et d'un plateau technique performant aux

normes techniques et sanitaires, a-t-on appris de la direction de la santé et de la population.

Un encadrement médical et paramédical conséquent a été mobilisé au niveau de ces UMC pour répondre aux besoins des populations concernées, notamment dix (10) médecins généralistes, cinq infirmiers en santé publique et 20 aides-soignants. Ce service, qui se situait auparavant au niveau de la polyclinique de la daïra, a été transféré à l'hôpital sur décision de la DSP, a-t-on souligné, faisant savoir que d'autres services seront ouverts

dans cet hôpital en fonction de la disponibilité des ressources humaines, en vue de créer une structure médicale performante à même de soulager le centre hospitalo-universitaire de Tlemcen.

L'établissement public hospitalier de Remchi est un établissement public à caractère administratif, doté de 120 lits. Créé en février 2014, il regroupe les services de chirurgie générale (22 lits hommes et femmes), de gynéco-obstétrique (44 lits), de médecine interne, d'oncologie et de maladies infectieuses (26 lits) et de pédiatrie (22 lits).

SAIDA :

Réclusion à perpétuité dans une affaire de trafic de plus de 30 quintaux de kif traité

Le tribunal criminel de Saida a prononcé, dimanche, une peine à la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre d'un individu reconnu coupable de trafic de plus de 30 quintaux de kif traité. Les faits de cette affaire remontent, selon l'acte de renvoi, à mai 2003 lorsque les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Nâama ont reçu des infor-

mations faisant état de la présence d'un camion chargé de 30,17 quintaux de kif traité en provenance de Mekmène Benamar (Naama) se dirigeant vers Saida. Les gendarmes ont ainsi découvert la quantité de drogue soigneusement dissimulée dans des sacs de ciment à bord d'un camion dans la commune d'El Kheitar (El Bayadh). Le conducteur a pu

prendre la fuite, a-t-on indiqué.

Cet individu a été identifié puis arrêté dans une autre affaire, en 2008, dans la wilaya d'Oran. Lors de l'audience, lui mis en cause a nié les faits qui lui étaient reprochés et sa défense a plaidé les circonstances atténuantes. Le représentant du droit commun a requis la réclusion à perpétuité.



ACCIDENTS DE LA ROUTES

Mostaganem: 2 morts et deux blessés dans un accident de la circulation selon la protection civile



Deux personnes d'une même famille ont trouvé la mort, dans la nuit du dimanche à lundi, dans un accident de la route survenu à Kheiredine, au sud de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident, qui a fait également deux blessés, s'est produit suite à une collision entre trois véhicules (un utilitaire et deux autres touristiques) sur la RN 90, à l'entrée du douar Ouled Hamou, a-t-on indiqué de même source.

Les deux blessés ont été évacués vers l'hôpital Adjal Belatreche d'Ain Tédèls, dans état critique, où ils ont été placés en soins intensifs. Les débris des deux victimes ont été déposés au niveau de la morgue du même hôpital. Les services sécuritaires compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame de la route.

CHINE Découverte de grains de riz vieux de 7.400 ans dans le centre de la Chine

De nouvelles découvertes archéologiques montrent que les habitants du centre de la Chine mangeaient déjà du riz il y a plus de 7.000 ans, ont rapporté des médias locaux. Trois grains de riz carbonisés ont été identifiés sur le site des vestiges de Gaomiao, dans un village près de Hongjiang, dans la province chinoise du Hunan (centre).

Ces grains ont été retrouvés dans une strate datant de 7.400 ans, et un granule d'amidon a été découvert dans une meule de la même période, a révélé He Gang, chercheur à l'Institut d'archéologie du Hunan.

"Le riz est devenu une source principale de nourriture pour les habitants locaux. Nous pensons qu'il s'agit des plus anciens vestiges de la culture du riz jamais découverts dans l'ouest du Hunan", a-t-il ajouté. Le site des vestiges de Gaomiao a été découvert en 1986. Trois excavations archéologiques ont été effectuées en 1991, 2004 et 2005. Une grande quantité de gastropodes d'eau douce, de coquillages et d'os de dizaines d'animaux ont été mis au jour, tout comme les objets les plus anciens en poterie blanche de Chine, décorés avec des motifs de phénix et d'étoiles à huit branches.

ROYAUME UNI/COMMUNAUTÉS Plus de 200 mosquées britanniques ouvrent leurs portes au public

Plus de 200 mosquées britanniques ont ouvert leurs portes dimanche au public pour envoyer un message fort sur la tolérance et rapprocher les différentes communautés, dans le cadre de la journée Visit My Mosque (visitez ma mosquée), organisée pour la quatrième année consécutive.

Le secrétaire général du Conseil des musulmans britanniques (MCB) qui a organisé l'événement, Harun Khan, a déclaré à cette occasion que les musulmans du Royaume-Uni "veulent envoyer un message fort sur la tolérance prônée par l'Islam et les musulmans, et faire connaître aux autres communautés les vraies valeurs musulmanes".

Il a souligné que "la communauté musulmane qui est la cible des médias notamment avec les attentats, a grand besoin de montrer une image loin des clichés véhiculés par la presse et démasquer les préjugés".

Des expositions photos, projections vidéos et des conférences-débats ont été à l'ordre du jour, et chaque mosquée a organisé ses propres activités autour de l'Islam qu'elle a proposé au public de différentes confessions. La journée portes ouvertes a été particulièrement importante, cette année à la mosquée de Finsbury Park, au nord-est de Londres, devant laquelle a eu lieu un attentat qui a ciblé des fidèles en juin dernier, lors d'une soirée du mois sacré du Ramadhan.

Une personne est décédée et une dizaine d'autres ont été blessées lorsqu'un camion a foncé sur les fidèles qui venaient de finir leurs "tarawih" (prières).

Sur les murs de la mosquée, les fidèles ont affiché de nombreux dessins d'enfants et les lettres de soutien, envoyés par le public après l'attentat de juin 2017.

Le directeur de la mosquée, Mohammed Kozbar a exprimé sa reconnaissance au



"soutien fort" de la population affirmant que "l'élan de solidarité après l'événement tragique a rapproché les différentes confessions et les a réunies pour lutter contre ceux qui essayaient de les diviser".

Le leader de l'opposition, Jeremy Corbyn, était parmi les présents à la mosquée de Finsbury Park. Il y était également à l'édition 2017. Prenant la parole, M. Corbyn a souligné que l'islamophobie est un "vrai problème dans notre société, comme toutes les autres formes de racisme".

Pour sa part, la députée travailliste, Emily Thornberry, ministre des Affaires étrangères du cabinet fantôme, a tenu une réunion avec des femmes dans la même mosquée. Elle a écouté les préoccupations

des musulmanes au sujet de la hausse des "agressions" à leur endroit. Selon le MCB, l'année dernière, plus de 10.000 personnes de différentes confessions ont assisté à l'événement "Visit My Mosque" qui avait impliqué environ 150 mosquées. Quelque 2,7 millions de musulmans vivent au Royaume-Uni selon les chiffres officiels de 2010. Ils représentent 4,8 % de l'ensemble de la population britannique.

Près de la moitié de la population musulmane britannique (47%) est née au Royaume-Uni. Le Conseil des musulmans britanniques (MCB) compte plus de 500 organisations musulmanes britanniques, dont des mosquées, des écoles et des organisations caritatives.

SUISSE: Une dizaine de randonneurs emportés par une avalanche

Une dizaine de randonneurs ont été emportés par une avalanche dimanche dans le sud de la Suisse, a annoncé la police cantonale, sans pouvoir encore indiquer s'il y avait des victimes. "Les secours sont sur place et nous attendons des informations", a déclaré un porte-parole de la police, Steve Léger. L'accident est survenu vers 15h50 à 2.500 m d'altitude, au col de Fenestral, dans la région

de Finhaut. L'alerte a été donnée par un autre skieur qui faisait de la randonnée, a-t-il ajouté. Le danger d'avalanche est actuellement de 3 sur 5 pour l'ensemble du canton du Valais, mais plusieurs avalanches se sont produites dimanche en dehors des pistes sécurisées, a indiqué dans un communiqué la police cantonale, qui a appelé à la prudence.



CHINE : Première place mondiale en termes de demandes de brevet

La Chine occupe la première place mondiale, depuis sept années consécutives, en matière de demandes de brevets d'invention, a annoncé le président de l'Association chinoise pour les sciences et technologies, Wan Gang.

La partie continentale de la Chine comptait environ 1,36 million de brevets d'invention fin 2017, soit en moyenne 9,8 brevets d'invention pour 10.000 personnes, selon Bureau national de la propriété intellectuelle (BNPI).

"Nous devons renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle afin de promouvoir l'innovation et d'améliorer l'environnement commercial", a indiqué Shen Changyu, directeur du BNPI.

La Chine dispose d'un système national de protection des droits de propriété intellectuelle.

"La Chine a atteint la deuxième place mondiale en termes de dépenses en recherche et développement en 2017", a fait savoir M. Wan, ajoutant que le pays se classait au premier rang au monde en matière de nombre de personnes travaillant à temps plein dans la recherche et le développement.



IRAN: Reprise des recherches de l'avion disparu

Les secours iraniens ont repris lundi matin les recherches de l'ATR 72 de la compagnie Aseman Airlines, parti de Téhéran avec 66 personnes à bord, et disparu des radars depuis dimanche alors qu'il survolait une région montagneuse du sud-ouest de l'Iran, a indiqué l'agence de presse iranienne Irna.

Les recherches avaient été suspendues dimanche soir à cause de conditions météorologiques très difficiles (neige, pluies et vents violents). Les autorités estiment que l'avion se serait écrasé, et tous ses passagers sont présumés morts.



Le bimoteur à hélices assurait la liaison entre Téhéran et la ville de Yasouj, à environ 500 km au sud de la capitale iranienne. Il a disparu des écrans radar pendant une tempête de

neige dans la région des monts Zagros en début de matinée alors qu'il approchait de sa destination.

Toute la journée de dimanche, les secours ont été entravés par le mauvais temps. Irna n'a pas précisé si les conditions météorologiques dans la zone des recherches permettent ce lundi de faire voler les hélicoptères qui avaient été cloués au sol la veille.

Donnant une idée de la tâche qui attend les équipes de recherche, Irna cite un responsable local des équipes de secours indiquant qu'une centaine de pics doivent être explorés.

MEXIQUE Un nouveau séisme de magnitude 6,1 frappe le sud du Mexique

Un nouveau séisme de magnitude 6,1 a été enregistré hier matin à 43 km à l'est de l'Etat mexicain d'Oaxaca (sud), déjà frappé vendredi par un puissant tremblement de terre de 7,2, a rapporté le Service national sismologique. La secousse, survenue à 06h56 GMT, a été ressentie jusque dans la capitale Mexico, où les sirènes d'alarme

ont retenti et où des habitants sont descendus dans les rues, ont rapporté des agences de presse.

Le séisme de vendredi n'a pas fait de morts mais l'Etat d'Oaxaca a recensé au moins mille habitations endommagées et a réclamé des fonds fédéraux pour venir en aide aux victimes.

BRÉSIL Un important chef de gang brésilien tué



Un des principaux chefs de gang criminel du Brésil, impliqué notamment dans le trafic de cocaïne, a été tué avec un de ses hommes, ont rapporté dimanche plusieurs médias brésiliens. Rogério Jeremias de Simone, un des leaders du Premier Comando de la Capitale (PCC), une organisation criminelle née dans les prisons de Sao Paulo, a été retrouvé mort au Ceara (nord-est), ont indiqué ces sources.

Les autorités de l'Etat du Ceara ont confirmé la découverte de deux cadavres vendredi dans une réserve indienne, qui n'ont pas encore été identifiés.

Citant un procureur de Sao Paulo, le site d'information UOL a affirmé qu'il s'agissait des corps de Rogério Jeremias de Simone, dit Gegê do Mangue, et d'un de ses comparses, Fabiano Alves de Souza. D'après le site

G1, ils ont été tués d'un tir dans la tête et un coup de couteau dans l'oeil et l'enquête policière s'oriente vers une embuscade tendue par une faction rivale ou un règlement de comptes au sein du PCC.

Le PCC est une des organisations criminelles les plus puis-

santes du Brésil, avec des ramifications dans plusieurs Etats pour contrôler la route de la cocaïne en provenance de Colombie, du Pérou et de Bolivie. "Gegê était le numéro 1 du PCC, en dehors et à l'intérieur des prisons", a expliqué le procureur cité par Uol. Gegê do Mangue, 41 ans, avait été libéré en février 2017, après dix ans d'incarcération, 18 jours avant d'être jugé pour deux homicides, mais n'a jamais comparu au jugement et était depuis considéré comme fugitif. En 2006, le PCC avait semé la terreur à Sao Paulo pendant plusieurs jours après que les autorités aient décidé de transférer leurs chefs dans des prisons de haute sécurité.

Plus de cent personnes avaient été assassinées, dont de nombreux policiers, des autobus avaient été brûlés et des boutiques pillées. En début d'année dernière, plus de cent détenus sont morts dans des massacres dans plusieurs prisons du nord du pays attribués à des affrontements entre le PCC et des gangs locaux alliés à l'autre grande organisation criminelle du Brésil, le Comando Vermelho (Commando rouge).

MUTINERIE DANS UNE PRISON BRÉSILIENNE:

Libération de tous les otages

Huit surveillants et dix détenus ont été pris en otages pendant plusieurs heures dimanche lors d'une mutinerie dans une prison brésilienne, ont indiqué les autorités de l'Etat de Rio, où le maintien de l'ordre a été confié vendredi à l'armée.

La mutinerie avait débuté dans l'après-midi à la suite d'une tentative avortée d'évasion, à la prison Milton Dias Moreira de Japeri, à environ 55 km du centre de Rio de Janeiro, a précisé dans un communiqué l'administration pénitentiaire de Rio. Elle a pris fin vers minuit heure locale (03h00 GMT) avec la libération de tous les otages. Trois détenus ont été blessés. Comme nombre d'établissements pénitentiaires au Brésil, la prison Milton Dias Moreira souffre d'une forte surpopulation.

Cette mutinerie survient alors que le président brésilien Michel Temer vient d'annoncer la création d'un ministère de la Sécurité publique. Il a également confié à l'armée le commandement des forces de police de l'Etat de Rio de Janeiro, en proie à une flambée de violence - une mesure

inédite depuis le retour à la démocratie en 1985. Après l'annonce de ce décret, les autorités ont indiqué dimanche qu'elles avaient anticipé d'éventuelles réactions de colère dans les prisons, en mobilisant des "moyens de contrôle".

"C'était prévu" (qu'il puisse y avoir des incidents, ndlr), a commenté le ministre de la Justice, Torquato Jardim. Le Brésil compte la troisième population carcérale du monde, avec 726.712 détenus recensés en juin 2016, soit quasiment deux fois plus que le nombre de places dans les prisons du pays. Le 29 janvier, dix détenus ont ainsi été tués lors d'affrontements entre membres de factions rivales de narcotrafiquants dans la prison d'Itapajé, à 125 km de Fortaleza (nord-est). Le 1er janvier, une mutinerie dans une prison de Goiás (centre-ouest) a fait neuf morts, certains ayant été décapités ou brûlés vifs. Un an auparavant, jour pour jour, 56 détenus avaient été sauvagement assassinés à Manaus (nord-ouest) pendant des émeutes sanglantes.

FRANCE: Trois skieurs décèdent dans des avalanches dans l'est du pays

Un skieur âgé de 29 ans a été emporté par une avalanche dimanche, au sommet de l'Etale en Savoie dans l'est de la France, et un père de 44 ans et sa fille de 11 ans ont été également emportés dans le secteur du Pisaillas, à Val d'Isère en Savoie, selon plusieurs médias locaux.

Le skieur de 29 ans a été emporté vers 12h15 heure locale au sommet de l'Etale, dans un secteur hors-piste et de haute montagne, selon le Dauphiné Libéré qui précise qu'il évoluait au-dessus de la station de la Giéttaz-en-Aravis "quand une corniche a cédé sous son poids, l'empêchant de s'extraire de la masse neigeuse".

Deux autres skieurs témoins de la scène, qui l'avaient précédé, ont alerté les secours. Un hélicoptère de la Sécurité civile, Dragon 74, a été envoyé rapidement sur place et a indiqué avoir retrouvé la victime inconsciente, en surface, sous les barres rocheuses qu'elle avait sautées. "Elle était en arrêt cardio-respiratoire. Les secouristes n'ont pu la réanimer" ont précisé les secouristes. Originaires de la région parisienne, le père et sa fille skiaient sur une piste fermée en raison du risque d'avalanche, de la combe du Géant sur le glacier du Pisaillas, selon les CRS de Courchevel intervenus sur place. Mardi dernier, trois skieurs sont décédés emportés par une avalanche à Cauterets (Hautes-Pyrénées, dans le sud-ouest du pays) alors qu'ils skiaient dans une zone hors-piste.

3 morts dans le crash d'un avion de tourisme dans l'est du pays

Un couple et leur enfant de dix ans ont été tués dans l'accident d'un avion de tourisme qui s'est écrasé samedi dans le Jura, dans l'est de la France, a rapporté lundi la presse locale citant une source de la gendarmerie. La gendarmerie a annoncé dans un communiqué que les corps sans vie d'un couple et d'un enfant de 10 ans avaient été localisés dans la nuit de samedi à dimanche.

L'avion, un appareil de conception américaine, avait décollé de Toussus-le-Noble (Yvelines, banlieue sud-ouest de Paris), avec à son bord un couple et leur enfant âgé de 10 ans. Il était attendu vers 19h00 à l'aérodrome d'Annemasse en Haute-Savoie dans l'est du pays.

APS

MEXIQUE: 14 morts dans l'accident d'hélicoptère



Le bilan de l'accident d'hélicoptère survenu vendredi dans l'Etat de Oaxaca, au sud du Mexique, après un violent séisme, s'est alourdi à 14 morts, ont indiqué dimanche les autorités.

L'accident est survenu alors que le ministre mexicain de l'Intérieur et plusieurs fonctionnaires inspectaient la zone de l'épicentre d'un séisme de magnitude 7,2 qui s'était produit quelques heures auparavant.

Le pilote de leur hélicoptère a perdu le contrôle à l'atterrissage de l'appareil qui s'est écrasé sur des habitants passant la nuit dehors de crainte d'une nouvelle secousse sismique.

Parmi les 14 victimes - qui toutes se trouvaient au sol - figurent trois enfants dont un bébé de six mois. Quinze personnes ont été blessées. A bord de l'hélicoptère se trouvaient le ministre de l'Intérieur mexicain Alfonso Navarrete et le gouverneur de l'Etat de Oaxaca Alejandro Murat, tous deux indemnes.

Le ministre de la Défense Salvador Cienfuegos s'est rendu dimanche dans la ville de Santiago Jamiltepec, où s'est produit le

drame, pour présenter ses condoléances aux familles des victimes.

"Le ministère de la Défense assume la pleine responsabilité de ce qui s'est produit", a-t-il déclaré.

Le séisme a également été fortement ressenti à Mexico, où le déclenchement de l'alarme sismique a précipité dans les rues la population de la mégapole, et fait resurgir l'angoisse éprouvée en septembre.

Le peu de dégâts provoqués par la secousse s'expliquerait par sa profondeur, à 24,7 km selon l'USGC. Deux séismes ont frappé le pays en septembre faisant au total 465 morts.

Le 7 septembre, un tremblement de terre de magnitude 8,2 -- le plus puissant en un siècle au Mexique -- avait frappé le pays et endeuillé ce même Etat de Oaxaca, où 96 décès avaient été recensés. Le 19 septembre, au 32e anniversaire de l'énorme séisme de 1985 qui avait tué 10.000 personnes, une secousse de magnitude 7,1 avait fait 369 morts à Mexico.

Situé à la jonction de cinq plaques tectoniques, le Mexique est l'un des pays du monde où l'activité sismique est la plus forte.

HAÏTI: Second incendie de marché dans la capitale en moins d'une semaine



Un second incendie a ravagé dimanche un marché de textiles à Port-au-Prince, moins d'une semaine après un premier feu qui a dévasté le marché historique de la capitale haïtienne, prouvant encore la faible capacité de réponse des autorités et l'immense précarité des commerçants informels.

Les rares camions de pompiers municipaux ont été dépêchés sur place ainsi que des camions citernes privés. Des camions de la police haïtienne et des Nations unies équipés de lances à eaux, normalement dédiés à la gestion de foule, ont également été mobilisés. Devant le manque de coordination, le maire de la capitale n'a pu que regretter la confusion due à une absence totale de planification contre les incendies. "C'est la

faiblesse de l'Etat, des collectivités, la faiblesse d'Haïti. Ce nouvel incendie aurait peut-être pu être évité mais les équipements ne sont pas là", a reconnu le maire Youri Chevry. Mardi déjà, le marché historique de Port-au-Prince avait partiellement été ravagé par les flammes.

Sans compter les stocks de marchandises détruits, le coût de la seule destruction du bâtiment historique est estimé entre 5 et 7 millions de dollars américains.

"Depuis 2005, on compte 17 incendies de marchés et aucune enquête n'a abouti pour déterminer l'origine de ces feux et pour déterminer les responsabilités", a rappelé Jude Edouard Pierre, maire de Carrefour, l'une des neuf communes de l'aire métropolitaine.

Cataracte



Un test pour détecter la cataracte congénitale

Des chercheurs britanniques viennent de mettre au point un test qui pourrait améliorer le traitement des enfants nés avec une cataracte congénitale.

La cataracte congénitale du nouveau-né touche entre 1 et 6 nouveaux-nés sur 10 000. Dans 25% des cas, la cataracte congénitale est provoquée par une infection de la mère durant la grossesse (la rubéole par exemple). Dans 25% des cas, cette maladie est héréditaire et il y a des cas connus dans la famille. Mais pour 50% des cas, l'origine de la maladie est inconnue et les médecins ont besoin de faire des recherches sur sa cause avant de choisir

le traitement approprié.

« Il y a plus de 100 gènes qui peuvent être liés à la maladie. Jusqu'à présent, dresser le diagnostic du gène responsable pouvait prendre des mois voire des années pour chaque enfant. C'est pourquoi nous avons travaillé à la mise au point d'un test simplifié qui permettra de détecter l'origine de la maladie plus tôt », explique le Dr Rachel Gillespie, de l'Université de Manchester (Grande-Bretagne).

Ce nouveau test est une réelle avancée dans le traitement de la maladie, qui peut toucher un ou deux yeux du bébé et qui est la première cause de cécité

de l'enfant. Ce test permettant d'étudier chaque gène en même temps, le gène déficient est découvert plus rapidement et le traitement clinique est mis en place sans attendre. « Le plus tôt on peut traiter la cataracte, meilleure sera la vision. Cette rapidité du diagnostic nous permet aussi d'alerter les parents sur un éventuel risque encouru par leurs futurs enfants », insiste le Dr Gillespie.

Le seul traitement de la cataracte congénitale est la chirurgie. Des chercheurs ont démontré que le développement de la vision était supérieur lorsque l'intervention avait lieu avant l'âge de 8 semaines.

Le seul traitement est chirurgical

Une personne sur deux de plus de 60 ans souffre d'une opacité du cristallin, appelée cataracte. La seule façon de traiter ce défaut de vision passe par la chirurgie. L'opération consiste à retirer le cristallin et à le remplacer par une lentille.

Chirurgie de la cataracte : une opération très fréquente

L'opération de la cataracte est l'intervention chirurgicale pratiquée le plus fréquemment en France et dans les pays développés. Rien de plus normal si l'on tient compte du vieillissement de la population et du fait que cette maladie n'a pas d'autre traitement possible.

L'opération se déroule en ambulatoire : vous vous présentez le matin à jeun et une fois la cataracte enlevée (cela prend en général moins d'une demi-heure), vous rentrez chez vous le jour même avec simplement un pansement sur l'œil, après une courte période d'observation post-opé-

toire.

Cette opération totalement indolore se pratique le plus souvent sous anesthésie locale : vous êtes tout à fait éveillé mais votre œil est anesthésié en surface. Dans certains cas, une piqûre permet de limiter les mouvements de l'œil car vous ne devez pas bouger les yeux quand on opère.

Le chirurgien fait une petite incision pour livrer passage à une sonde qui émet des ultrasons qui vont pulvériser le cristallin malade. Il implante ensuite le cristallin artificiel par cette même incision effectuée de façon à ne nécessiter aucun point de suture.

Comme le souligne le Dr Abdou Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société française d'ophtalmologie, "il est même désormais tout à fait possible, lors d'une opération de la cataracte, de corriger tous les défauts de vision en même temps (par exemple myopie et presbytie). Après avoir enlevé le cristallin, on le remplace

par un implant multifocal qui corrige à la fois la vision de loin et la vision de près. La qualité optique des lentilles ne cesse d'améliorer pour que la chirurgie de la cataracte soit complètement réfractive, c'est-à-dire de corriger tous les défauts de vision qui obligent le patient à porter des lunettes".

A noter, en outre, que si les deux yeux doivent être opérés de la cataracte, ce sera à 8 jours d'intervalle.

Chirurgie de la cataracte : les suites de l'opération

Un traitement à base de collyres associant plusieurs principes actifs (anti-inflammatoire, antibiotique, corticoïde) est prescrit dès le soir de l'intervention. Mais, malgré la toute petite incision, l'œil opéré reste un œil fragile. Il est donc impératif de prévoir une vie tranquille dans les 3 à 4 semaines qui suivent la chirurgie, de préférence chez soi. Il faut éviter tout effort violent ou soulèvement

de charges et ne pas se frotter les yeux (donc toute atmosphère poussiéreuse est à proscrire). Il est préférable également de porter des lunettes de soleil pendant quelque temps pour atténuer la plus grande sensibilité à la lumière, tout à fait normale après l'opération.

La reprise du travail et de la conduite automobile sont souvent rapidement autorisées en fonction de l'évolution de la vue.

Les complications possibles

Les complications de l'intervention sont exceptionnelles mais les infections sont rarissimes depuis qu'on utilise une injection d'antibiotiques en fin d'intervention. Mais il n'y a jamais de chirurgie sans risque : "Statistiquement, le taux de complication après une opération de la cataracte est très faible. Il est inférieur à 3 pour 1000, ce qui est très rassurant", souligne le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris.

Certains "effets secondaires" sont possibles : un hématome du blanc de l'œil (qui va disparaître en quelques jours), une sensibilité accrue à la lumière, un larmoiement ou une vision double. Le plus souvent, ces effets secondaires régressent après quelques jours.

"En revanche, une douleur intense est anormale. Elle peut témoigner soit d'une poussée de tension oculaire, qui impose un traitement adapté, soit d'une infection ou d'une inflammation aigue, très exceptionnelles mais beaucoup plus sérieuses. Elles imposent une prise en charge urgente, le plus souvent en service hospitalier" insiste le Dr Bokobza. "Enfin, une altération de l'acuité visuelle qui fait suite à une amélioration, doit inquiéter : elle peut témoigner d'un œdème de la cornée ou de la rétine (le plus souvent transitoires) ou de complications plus graves. Il faut alors consulter sans attendre."

Chirurgie des yeux Qu'est-ce qu'on peut opérer ?



Quelles sont les causes possibles ?

Le point sur les différentes causes de la maladie avec le Dr Catherine Albou-Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société française d'ophtalmologie.

Chaque année en France, 600 000 personnes se font opérer de la cataracte. Une opération rapide, qui dure moins de 30 minutes et qui est réalisée en ambulatoire. Pourtant, il est impossible de savoir exactement combien de personnes sont portuses d'une cataracte car, au début, les signes de la maladie sont très discrets. Et, contrairement à ce que l'on croit, la cataracte n'est pas uniquement liée à l'âge et au vieillissement du cristallin.

Cataracte : quels sont les symptômes

On appelle cataracte une opacification partielle (mais parfois totale) du cristallin, une petite lentille qui se trouve derrière l'iris (sa partie colorée de l'œil). L'ophtalmologiste pose le diagnostic de cataracte lorsque la vision ou le confort des yeux sont perturbés dans la vie courante. Certaines activités qui étaient possibles et faciles deviennent difficiles voire impossibles car la vision est comme brouillée. Le patient est ébloui ou ressent une gêne à la lumière, il a une perception modifiée des couleurs ou il a parfois la sensation de voir double.

À partir de 60 ans (et parfois dès la quarantaine) cette sensation de vue qui se brouille doit amener à consulter un ophtalmologiste.

Cataracte : les causes possibles

La cause essentielle de la cataracte est, bien évidemment, le vieillissement physiologique lié à l'âge (c'est ce qu'on appelle la cataracte sénile). Mais il existe d'autres causes :

- La cataracte traumatique : c'est la cause la plus fréquente de la cataracte de l'enfant. Elle se déclare, avec un délai plus ou moins long, après une contusion ou un plaie du globe oculaire. Elle est donc, le plus souvent unilatérale (elle ne touche qu'un seul œil).

- La cataracte due à une maladie (comme le diabète) ou un traitement au long cours avec des tranquillisants ou des corticoïdes.

- La cataracte due à une exposition à des rayons (traitement par radiothérapie) ou une exposition prolongée au soleil sans lunettes.

- La myopie très forte ou le glaucome peuvent également favoriser ou accélérer l'apparition d'une cataracte.

Quelle que soit son origine, la cataracte doit absolument être opérée car, faute d'opération, le cristallin risque de subir des modifications qui entraîneront d'autres problèmes oculaires comme une inflammation ou une augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil. Malheureusement, la cataracte évolue progressivement vers l'opacification totale du cristallin et ne régresse jamais.

La chirurgie correctrice de l'œil, ou chirurgie réfractive, a connu un tel essor qu'elle est aujourd'hui une solution fréquente pour corriger les problèmes de vue : 170 000 personnes se font opérer des yeux chaque année en France. Le point sur les principales opérations au laser avec le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris.

Chirurgie de la myopie : comment ça se passe ?

A quel âge ?
Il n'y a pas de limite d'âge supérieure mais en revanche on opère rarement avant 20-21 ans car la myopie doit être stabilisée avant d'être opérée. « On considère qu'une myopie est stable quand deux examens séparés d'un an sont identiques » explique le Dr Bokobza.

Y a-t-il des contre-indications ?

Les contre-indications sont exceptionnelles. Comme pour toute opération au laser on vérifie que l'épaisseur de la cornée est suffisante. Et on vérifie qu'il n'y a pas de risque de kératocône, une maladie génétique qui se traduit par une déformation de la cornée. Enfin, on élimine aussi les patients qui ont une autre maladie oculaire comme la cataracte ou un glaucome sévère.

On peut opérer sans souci les myopes de -1 à -9. Ainsi que les personnes qui sont à la fois myopes et presbytes.

Qu'est-ce qu'on fait ?

C'est une intervention rapide (elle dure moins de 10 minutes, quasiment « de routine », qui se déroule sous anesthésie purement locale avec des gouttes. Le laser Femtoseconde va découper une fine lamelle de cornée que le chirurgien va pouvoir soulever pour permettre au laser (le laser Excimer) de diminuer l'épaisseur de cornée afin de rectifier la vision. C'est le Lasik 100% laser.

Les techniques sont aujourd'hui éprouvées et sûres. L'opération est indolore, avec des suites extrêmement légères. Dès le lendemain, le myope peut se passer de ses lunettes et lui qui voyait très mal de loin, peut à



nouveau lire précisément les panneaux indicateurs ou les enseignes magasins.

Pour les très fortes myopies, il faut parfois faire une légère retouche 3 mois plus tard en cas de correction.

Combien ça coûte ?
Entre 3000 et 3500 euros pour les deux yeux.

Chirurgie de l'hypermétropie : comment ça se passe ?

A quel âge ?
Il existe de nombreux hypermétropes qui s'ignorent. La plupart des personnes hypermétropes commencent à penser à l'opération entre 40 et 50 ans, au moment où leurs capacités d'accommodation diminuent vraiment et où ils ne peuvent plus se passer de lunettes, surtout en vision de près mais aussi en vision de loin.

En revanche, les personnes ayant une hypermétropie assez forte (donc diagnostiquée assez tôt) peuvent être opérées dès 21-22 ans.

Y a-t-il des contre-indications ?

Comme pour l'opération de la myopie, on vérifie que l'épaisseur de la cornée est suffisante. Et on vérifie qu'il n'y a pas de risque de kératocône. Et on élimine aussi les patients qui ont une autre maladie oculaire comme la cataracte ou un glaucome sévère.

On peut opérer sans souci les hypermétropes comprises entre +1 et +4,5. Au-delà, l'opération

donne de moins bons résultats.

L'hypermétropie étant souvent associée à une presbytie, il est possible d'opérer les deux défauts en même temps. Dans ce cas, le chirurgien opère souvent par la monovision : c'est-à-dire un œil dédié à la vision de loin et l'autre dédié à la vision de près. « Cela donne des résultats durables qui réduisent la dépendance aux lunettes ».

Qu'est-ce qu'on fait ?

C'est une intervention rapide qui se déroule également sous anesthésie purement locale avec des gouttes. Ici, contrairement à la myopie, le laser creuse un sillon circulaire périphérique dont le diamètre et la profondeur dépendent du degré d'hypermétropie à traiter.

Avec le Lasik 100% laser, la récupération visuelle est spectaculaire. Elle s'installe en quelques heures, d'abord en vision de près puis en vision de loin.

Combien ça coûte ?
Entre 3000 et 3500 euros pour les deux yeux.

Chirurgie de l'astigmatisme : comment ça se passe ?

A quel âge ?
L'astigmatisme est un défaut visuel extrêmement fréquent. Il est dû à une déformation ou à une irrégularité de courbure de la cornée : l'œil n'a pas la forme d'une sphère, façon ballon de football, mais est allongé comme un ballon de rugby. La vision est,

par conséquent, médiocre, quelle que soit la distance, de loin comme de près.

On l'opère lorsqu'il est important qu'il n'y a pas de kératocône car les deux maladies sont souvent associées.

Y a-t-il des contre-indications ?

Plus encore que pour toute autre opération, il est important que vérifier qu'il n'y a pas de kératocône car les deux maladies sont souvent associées.

Les astigmatismes peuvent être corrigés jusqu'à 5 dioptries. Au-delà, les résultats sont plus aléatoires.

Qu'est-ce qu'on fait ?

Pour l'astigmatisme, le LASIK 100%, LASER est la technique de choix car la plus précise et la plus sûre. En cas d'astigmatisme faible et moyen les résultats sont le plus souvent excellents : on obtient une correction totale dans plus de 90% des cas et une bonne stabilité dans le temps.

En cas de fort astigmatisme en revanche, le risque de sous correction existe dans 5 à 10% des cas. Si l'épaisseur de la cornée le permet, une retouche chirurgicale au laser peut être effectuée trois mois après la première opération, une fois la vision stabilisée.

Combien ça coûte ?
Entre 3000 et 3500 euros pour les deux yeux.

3 secrets pour délasser vos yeux

Les yeux sont souvent très sollicités et se fatiguent rapidement si on les néglige. Suivez nos conseils pour les détendre, après une journée devant l'ordinateur... ou une journée dans la neige.

1. Faites des pauses

Vous travaillez sur ordinateur ? Toutes les heures, offrez-vous 15 minutes de pause. Quand on fixe l'écran longtemps, les muscles ont du mal à se relâcher. Pour les aider, basculez régulièrement le regard au loin. Et pour qu'ils ne s'assèchent pas, clignez des paupières.

2. Relaxe vos muscles oculaires

Assise à une table, posez vos coudes sur sa surface et lovez vos yeux fermés dans vos paumes, sans appuyer sur vos paupières. Aucune lumière ne doit filtrer. Restez ainsi plusieurs minutes. Idéal pour relaxer à la fois les muscles oculaires internes et externes.

3. Louchez !

Exercez vos yeux très simplement en fixant votre index. Approchez-le tout près de votre nez, attention, le doigt doit rester net. Puis, éloignez-le, le plus lentement. À faire au moinsvingt fois de suite, très lentement.

4. Baillez sans retenue

Bâillez pendant tous les muscles faciaux, la nuque et la nuque dorsale. En plus, cela procure un apport d'oxygène et agit sur la production de larmes.

5. Richonnez les chaque soir

Retournée chez vous, démaquillez-vous pour enlever mascara, fards et poussières. Si besoin, nettoyez vos yeux avec du sérum physiologique. Et s'ils sont enflés, appliquez des compresses froides sur vos paupières ou un masque relaxant que vous aurez pris soin de placer au frais.

GUINÉE-BISSAU Des milliers de personnes manifestent contre les sanctions de la Cédéao



Des milliers de personnes ont manifesté dimanche à Bissau contre les sanctions de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) visant 19 personnalités bissau-guinéennes pour non-respect d'un accord de sortie de crise politique, ont rapporté des médias.

Une caravane de milliers de personnes partie de la périphérie de Bissau s'est terminée devant le siège de la Cédéao, sur la route de l'aéroport, sur quatre kilomètres, selon les médias.

La Cédéao a annoncé le 1er février des sanctions prévoyant une interdiction de voyager dans l'espace régional et le gel des comptes bancaires contre des personnes accusées de bloquer l'accord de sortie de crise en Guinée-Bissau.

Ces sanctions concernent 14 députés - huit frondeurs du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau (PAIGC, au pouvoir) et six du Parti de la rénovation sociale (PRS), deuxième formation parlementaire - ainsi que cinq proches du président José Mario Vaz.

"Ce sont des mesures qui visent à nous diviser. Nous ne l'accepterons jamais.

Nous sommes un peuple souverain", a déclaré Soares Sambu, membre du groupe des députés frondeurs du PAIGC.

Un important dispositif de sécurité était déployé le long du parcours.

Des soldats de la Cédéao étaient en position sur le toit et les alentours du siège de l'organisation. Le président bissau-guinéen José Mario Vaz a nommé fin janvier un nouveau Premier ministre, Augusto Antonio Artur Da Silva, afin de former un gouvernement chargé d'organiser des législatives dans les prochains mois.

La Guinée-Bissau traverse des turbulences politiques depuis la destitution en août 2015 par le président Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du PAIGC, auquel M. Vaz appartient également.

MM. Vaz et Pereira s'accusent mutuellement de faire obstacle à l'application de l'accord conclu à Conakry en octobre 2016, sous l'égide du président guinéen Alpha Condé dans le cadre d'une médiation de la Cédéao.

Cet accord prévoit une "procédure consensuelle" pour choisir un Premier ministre "ayant la confiance du président" et devant rester en place jusqu'à des élections législatives prévues en 2018.

SAHARA OCCIDENTAL Le Royaume-Uni "soutient pleinement" le processus de paix mené par l'ONU

Le Royaume-Uni "soutient pleinement" le processus de paix mené par l'Envoyé personnel du Secrétaire Général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a affirmé dimanche le ministre d'Etat britannique chargé des affaires du Commonwealth, Alistair Burt.

Le ministre d'Etat britannique a souligné dans un tweet qu'il avait rencontré M. Horst Kohler en marge de la conférence de Munich sur la sécurité, et qu'il avait eu avec lui un "échange de vues très utile" sur la question du Sahara Occidental. M. Burt a, à cet égard, souligné que "le Royaume-Uni soutient pleinement le processus mené par l'ONU pour parvenir à une solution politique durable et mutuellement acceptable" dans le conflit au Sahara Occidental occupé par le Maroc. En novembre dernier, le gouvernement britannique avait réitéré son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, sur la base des principes contenus dans la charte des Nations Unies. En réponse à une question écrite d'un député, membre du groupe parle-



mentaire d'amitié avec le Sahara occidental, Alan Brown, M. Burt avait réaffirmé le soutien de Londres aux "efforts" du Secrétaire général des Nations Unies pour parvenir à une solution politique "juste et durable" au conflit du Sahara

occidental. Il a ajouté que cette solution "doit garantir l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements compatibles avec les principes et les buts de la Charte des Nations Unies".

SOUDAN Des dizaines de militants libérés



Les autorités soudanaises ont libéré dimanche des dizaines de militants arrêtés le mois dernier lors de protestations contre la hausse des prix.

Ils sont sortis de la prison de Kobar, dans le nord de Khartoum, en criant "Liberté, justice, révolution" et ont été accueillis à bras ouverts par des membres de leurs familles, selon les agences de presse présentes en nombre à la demandes des autorités.

Un responsable a indiqué à la presse que les militants avaient été libérés "sur ordre du président Omar el-Béchir".

Parmi les personnalités libérées dimanche figurent Fadlallah Nasser et Sarah Noujdallah, des cadres du principal parti soudanais d'opposition, le parti de l'Oumma, et la militante des droits de l'Homme, Amal Habbani.

Depuis début janvier, des manifestations sporadiques contre la hausse des prix ont eu lieu dans plusieurs villes du Soudan.

Soudan : affrontements entre factions rebelles rivales dans la région du Nil Bleu

Des affrontements ont éclaté entre deux factions rebelles du Mouvement populaire de libération du Soudan - Secteur nord (SPLM-N) dans la région du Nil Bleu, près de la frontière avec le Soudan du Sud, a annoncé dimanche une des factions dans un communiqué.

Le SPLM-N s'est récemment fragmenté en deux factions rivales, l'une dirigée par Abdel-Aziz al-Hilu dans la zone du Kordofan du Sud, et l'autre par Malik Agar dans celle du Nil Bleu.

"Nos forces ont été confrontées à une attaque des troupes appartenant

à la faction d'Abdel-Aziz al-Hilu", a déclaré dimanche dans un communiqué la faction de Malik Agar.

"Les forces des deux factions se livrent de violents combats depuis samedi 17H00, heure du Soudan.

La bataille est toujours en cours", a précisé le communiqué.

Les forces de Malik Agar ont détruit un char et deux autres véhicules de leurs assaillants, selon le communiqué.

"Cette agression survient alors même qu'Abdel-Aziz al-Hilu a signé une déclaration conjointe sur la ces-

sation des hostilités avec le gouvernement. Il est regrettable qu'il ordonne maintenant à ses partisans de s'attaquer à leurs anciens compagnons d'armes dans une bataille perdue d'avance", selon le communiqué.

Le SPLM-N a connu il y a quelques temps des divisions internes, qui ont conduit en juillet dernier à l'éviction de son ancien président, Malik Agar, et à son remplacement par son ancien adjoint, Abdel-Aziz al-Hilu.

Les deux factions se sont déjà affrontées militairement à plusieurs reprises.

ZIMBABWE Des centaines de personnes accueillent la dépouille de Morgan Tsvangirai

Des centaines de personnes ont accueilli samedi à l'aéroport d'Harare la dépouille du dirigeant de l'opposition du Zimbabwe, Morgan Tsvangirai, décédé en Afrique du Sud des suites d'une maladie et qui doit être enterré dans son pays, selon des médias.

Tsvangirai, le plus important des opposants au parti au pouvoir Zanu-PF, est mort mercredi à l'âge de 65 ans d'un cancer du côlon.

Ses partisans et des responsables de son parti, le Mouvement pour le change-

ment démocratique (MDC), rassemblés à l'aéroport Robert Mugabe, ont entonné des cantiques et des chants de leur parti à l'arrivée de son avion.

"Nous avons reçu le corps de notre président, notre héros, notre icône, notre patriote et grand leader", a déclaré Nelson Chamisa, l'un des trois adjoints de Tsvangirai.

Le corps a été transporté dans un camp militaire où les héros nationaux sont accueillis avant leur enterrement.

Il sera enterré mardi dans son village

nats de Buhera, à 250 kilomètres au sud de Harare.

A Bulawayo, Welshman Ncube, son ancien adjoint, a loué l'action de Tsvangirai qui, a-t-il dit, l'avait convoqué à son domicile en janvier et avait laissé entendre qu'il n'allait pas vivre assez longtemps pour assister aux élections qui devraient avoir lieu en juillet.

"La rencontre était remplie d'émotions.

Il a dit : « Soyons réalistes. Je ne vais pas pouvoir le faire. Je ne serai pas avec

vous pendant cette campagne électorale". Ces élections seront les premières sans M.

Mugabe en près de quatre décennies. L'armée est intervenue en novembre pour empêcher l'épouse de Robert Mugabe de lui succéder.

M. Mugabe a quitté le pouvoir après 37 ans de règne.

En 2008, Morgan Tsvangirai était arrivé en tête du premier tour de la présidentielle.

YÉMEN

27 morts dans des combats entre soldats et terroristes d'Al-Qaïda

Des affrontements entre forces gouvernementales et éléments d'Al-Qaïda au Yémen ont fait 27 morts dimanche lors d'une nouvelle offensive lancée contre l'organisation terroriste dans le sud-est du pays en guerre, a indiqué un responsable militaire.

"Huit soldats et 19 terroristes ont péri lors de l'opération contre des positions du réseau Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), près de la région de Moukalla, chef-lieu de la province de Hadramout", a-t-il précisé.

Selon le général Faraj al-Bahsani, gouverneur de la province de Hadramout, l'armée a repris aux terroristes la vallée de Mesini, où l'organisation était implantée, à l'ouest de Moukalla.

Cette ville était sous contrôle d'Al Qaïda de 2015 à 2016 avant qu'elle ne soit reconquise par les forces gouvernementales.

Des forces spéciales ont lancé ces deux derniers jours une nouvelle opération pour déloger des cellules d'Al-Qaïda des vallées de Mesini et Amed dans cette province riche en pétrole.

Deux soldats avaient été tués



samedi. Al-Qaïda a renforcé son influence au Yémen à la faveur du chaos provoqué par la guerre civile qui déchire ce pays depuis plus de trois ans. Le conflit oppose les forces gouvernementales soutenues militairement par une coalition conduite par l'Arabie saoudite,

au mouvement armé des Houthis qui se sont emparés de vastes régions du territoire dont la capitale Sanaa. La guerre au Yémen a fait plus de 9.200 morts depuis l'intervention de la coalition et provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

KOSOVO - ALBANIE

Le Premier ministre albanais évoque une présidence commune avec le Kosovo

Le Premier ministre albanais Edi Rama a évoqué dimanche à Pristina la possibilité d'une présidence commune avec le Kosovo.

"Le Kosovo et l'Albanie vont avoir une seule politique étrangère et non seulement des ambassades et des représentations diplomatiques conjointes", a dit devant le parlement kosovar, Edi Rama venu à Pristina à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance du Kosovo.

Les deux pays ont déjà plusieurs consulats communs.

"Mais pourquoi pas un seul président, en tant que symbole de l'unité

nationale, avec une politique de sécurité nationale?", a interrogé Edi Rama.

Cette déclaration risque de déplaire en Serbie, dont les responsables accusent régulièrement Tirana de caresser le projet de bâtir une "Grande Albanie".

L'Albanie réfute cette

intention. La Serbie ne reconnaît pas l'indépendance de son ancienne province albanaise du Kosovo.

Entamé en 2011, le dialogue de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, est à l'arrêt.

Les présidents kosovar et serbe, Hashim Thaçi et

Aleksandar Vucic, ont souhaité sa reprise.

"Le dialogue difficile avec la Serbie sera historique.

Les Albanais et les Serbes vont coexister à l'avenir, comme deux nations entretenant de bonnes relations de voisinage et faisant partie intégrante de l'Union européenne", a souhaité le socialiste Edi Rama.

De son côté, Hashim Thaçi s'est dit "décidé à faire en sorte que l'Etat du Kosovo ait sa propre armée le plus rapidement possible".

Doté de forces de sécurité mais pas d'armée, le Kosovo reste sous protection de l'Otan. "Les Forces

de sécurité du Kosovo, ont déjà toutes les capacités depuis longtemps" et "agissent en tant que véritable armée d'un Etat, une armée professionnelle et multiethnique." Le Kosovo avait proclamé son indépendance le 17 février 2008, près d'une décennie après le conflit entre forces serbes et rébellion indépendantiste kosovare albanaise.

Quelque 115 pays ont reconnu l'indépendance kosovare, notamment les Etats-Unis et 23 des 28 membres de l'Union européenne.

Quelque 80 capitales s'y refusent toujours, notamment Moscou et Pékin.

CHINE

La Chine réitère le principe de non-recours en premier aux armes nucléaires

L'ancienne vice-ministre chinoise des Affaires étrangères, Fu Ying, a affirmé que la Chine est attachée au principe de non-recours en premier aux armes nucléaires, et s'est déclarée préoccupée par le danger que constitue le développement actuel des armements nucléaires.

"L'arsenal nucléaire de la Chine est très réduit et la Chine suit sa politique d'autodéfense et de dissuasion minimale," a déclaré Mme Fu, qui est actuellement présidente de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale, l'organe législatif suprême de la Chine.

"La Chine est également attachée au principe de non-recours en premier aux armes nucléaires, et n'aura en aucun cas recours aux armes nucléaires contre des Etats non dotés d'armes nucléaires et des zones exemptes d'armes nucléaires", a-t-elle ajouté, lors de



la Conférence de Munich sur la sécurité (MSC).

Mme Fu a fait ces remarques lors d'une discussion de groupe de la MSC sur la sécurité nucléaire et dans le cadre de laquelle certains participants ont dit être préoccupés par la prolifération nucléaire

actuelle. "Je partage et j'exprime la préoccupation concernant le danger et le risque que constitue la prolifération nucléaire," a indiqué Mme Fu, qui a ajouté que pour le moment, depuis plusieurs décennies, le monde a réussi à empêcher une guerre nucléaire majeure, mais que bien entendu les défis et les dangers ne cessent de croître.

Elle a souligné qu'il est important que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie) continuent à déployer des efforts et à prendre des responsabilités pour maintenir la stabilité stratégique mondiale, protéger le régime de non-prolifération et poursuivre le désarmement nucléaire.

La Chine soutient également le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN), a ajouté Mme Fu.

SYRIE

4 morts dans un attentat dans une ville à majorité kurde

Cinq personnes ont perdu la vie dimanche lors d'un attentat à la voiture piégée à Qamichli, après une accalmie de plusieurs mois dans cette ville à majorité kurde du nord-est de la Syrie, a rapporté l'agence officielle syrienne SANA.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a pour sa part rapporté un bilan inférieur faisant état de "quatre morts et trois blessés dans l'explosion d'une voiture dans le quartier Al-Gharbi".

Qamichli est en grande partie sous contrôle des autorités kurdes locales, mais les forces du régime y ont une présence limitée.

La ville a été la cible de plusieurs attentats à la bombe durant les sept ans de conflit en Syrie, la plupart revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI) qui a été chassé de tous les centres urbains de ce pays.

Le conflit qui ravage la Syrie, déclenché en 2011, a fait plus de 340.000 morts.

Syrie: L'armée syrienne bombarde les positions des rebelles dans l'est de Damas

L'armée syrienne a mené dimanche des raids contre les positions des rebelles dans la campagne de la Ghouta orientale, à Damas, a rapporté la télévision al-Ekhbariah TV.

D'énormes bruits d'explosions ont été entendus dans la capitale syrienne, tandis que les positions des rebelles sont pris pour cible dans la Ghouta orientale, région qui est revenue sous les feux des projecteurs après une récente confrontation militaire.

L'Observatoire syrien pour les droits de l'homme a indiqué que les forces syriennes ont lancé des dizaines de missiles sur la Ghouta orientale, dans le cadre de ses préparations pour une offensive à grande échelle contre la zone clé contrôlée par les rebelles.

Ces raids aériens ont également pris pour cibles tunnels et tranchées construits par les rebelles dans le sud-est de Douma de la même région.

La situation en Ghouta orientale s'est dégradée au cours des deux derniers mois, les rebelles ayant lancé une offensive massive contre une base militaire syrienne clé dans la ville de Harasta de la région.

MALDIVES

Le président Yameen demande la prolongation de l'état d'urgence

Le président maldivien Abdulla Yameen a demandé hier au Parlement de prolonger l'état d'urgence de 15 jours supplémentaires alors que la crise politique persiste toujours dans cet archipel de l'océan Indien.

Cette décision intervient après que la Cour suprême des Maldives est revenue sur son jugement initial du 1er février qui annulait la suspension des législateurs par la commission électorale.

Leur basculement conférerait sur le papier la majorité à l'opposition.

Les forces de l'ordre ont ainsi arrêté deux juges de la Cour suprême ainsi qu'un ancien président, demi-frère du président mais récemment passé dans l'opposition.

L'état d'urgence a été déclaré.

Le gouvernement accuse l'opposition, dirigée depuis son exil par l'ex-chef de l'Etat Mohamed Nasheed, de vouloir le renverser par un coup constitutionnel.

La suspension des législateurs a permis de faire ratifier l'état d'urgence par les parlementaires lors d'une session lundi.

Cette mesure d'exception, qui arrive normalement à expiration mardi, a été prolongée.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH 2018 : 17 productions en compétition pour l'Olivier d'Or

Un total de 17 films sont officiellement en compétition pour l'Olivier d'Or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) qui se tiendra du 24 au 28 février courant dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé lundi le Commissaire de cette compétition cinématographique.



S'exprimant lors d'une conférence de presse, tenue à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, Farid Mahiout a indiqué que la sélection de films pour la 16ème édition du FCNAFA, placée sous le thème "l'apport des œuvres romanesques de mouloud Mammeri à l'émergence du cinéma amazigh", comporte trois films dans la catégorie longs métrages, sept courts métrages et sept documentaires.

Cette sélection a été faite sur un total de 43 films déposés auprès du commissariat du festival et dont seulement 17 ont été retenus par la commission de visionnage, a ajouté M. Mahiout qui a souligné l'absence, pour cette édition, du film d'animation pour non dépôt de films en tamazight dans cette catégorie.

La participation mozabite, même si elle se situe exclusivement dans la catégorie documentaire, se confirme au fil des récentes éditions de ce festival qui sera rehaussé cette année par deux films, "Izuran n izlwan" de Hamou Oudjana et "Azmuln n Igrarn" de Rai Oussama. La participation Chaoui sera représentée par le documentaire "Tigman n laures" de Cheurfi Hinda et qui marquera la première participation féminine Chaoui à cette compétition, et un long métrage "Human" de Taachit Issam. La cérémonie d'ouverture de ce festival aura lieu samedi prochain à 15h00 au théâtre régional Kateb Yacine, avec la projection du film "Ouhdaghkm" (je te promets) de Mohamed Yergui, lauréat de l'olivier d'or de la précédente édition (2016) du FCNAFA et de pas moins de six autres titres tous décrochés durant l'année 2017 dont le Zébu d'or au festival du film court de Madagascar, le Wihir d'or du meilleur court métrage au festival international du film arabe d'Oran et le premier prix meilleur film de fiction au festival du cinéma Wassit en Irak, a souligné le Commissaire de cette manifestation

cinématographique.

Les films en lice pour l'Olivier d'Or seront projetés au niveau de la grande salle de la Maison de la culture Mouloud Mammeri à raison de trois séances quotidiennes (une le matinée et deux l'après-midi) entre le 25 et le 27 de ce mois. Un programme de proximité à travers plusieurs localités de la wilaya a été également tracé, a observé le commissaire du FCNAFA.

Outre le volet compétition, le programme de cette 16ème édition du FCNAFA, comporte deux ateliers, dont le premier sur l'Actorat qui sera encadré par le comédien Aziz Boukrouni et le second sur la découverte du cinéma pour les adolescents qui sera animé par l'assistant réalisateur Hakim Abdelfattah. un Master class qui sera animé par la réalisatrice Cherif Aggoune est aussi prévu au titre de ce festival, a-t-on ajouté de même source.

Cette 16ème édition étant organisée en hommage à l'écrivain Mouloud Mammeri, une exposition sur sa vie et son œuvre est prévue durant cette manifestation cinématographique à la maison de la culture qui porte son nom et qui abritera aussi une autre exposition sur le cinéma algérien.

Trois conférences, à savoir "La Colline oubliée, du roman au cinéma, Mohand Iguerbouchen", "Un compositeur algérien de musique de films de renommée mondiale" et "Quand le documentaire est au service de la promotion de la culture amazighe", sont aussi programme de cette nouvelle édition qui prévoit également un panorama du film algérien des spectacles de théâtre et de chants, a-t-on indiqué.

M. Mahiout a souligné l'intérêt qu'accorde le Commissariat du FCNAFA à la qualité des films en lice, l'objectif de ce festival étant la promotion du cinéma algérien dans sa diversité.

MOSTAGANEM CAPITALE DU THÉÂTRE 2017: Ouverture de la semaine culturelle de Bejaia

La semaine culturelle théâtrale de la wilaya de Bejaia s'est ouverte dimanche soir au théâtre régional "Djillali Benabdelhalim" de Mostaganem, dans le cadre de la manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre 2017". La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle de trois jours a été marquée par une représentation théâtrale intitulée "Aoudat Harraga".

Une nouvelle production du théâtre régional "Abdelmalek Bouguerrouh" de Bejaia, écrite, mise en scène et interprétée par Rachid Maamria en compagnie des artistes Sami Zebila et Soraya Simoud.

Dans le cadre de cette manifestation, il est prévu lundi une pièce théâtrale pour adultes intitulée "El Guerrab oual Ghaba" du même metteur en scène, qui est une adaptation du texte de l'écrivain dramaturge bulgare, Nicolaï Khalaitov et interprétée par Rachid Maamria et Djouhara Deraghla. Cette semaine culturelle sera

clôturée mardi par une représentation théâtrale pour enfants en langue amazighe "Tirfit Netezgui" qui a obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine lors du festival national du théâtre amazigh en 2016. Le programme de la semaine théâtrale de la wilaya de Bejaia comporte une exposition de photos, d'affiches d'œuvres théâtrales produites par le TR de Bejaia, de costumes et d'accessoires de pièces théâtrales au hall du théâtre régional de Mostaganem.

Pour rappel, la manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre 2017" a été entamée en mars 2017 pour durer une année sous le slogan "Célébrons la ville, célébrons le théâtre".

Elle a accueilli, à ce jour, les semaines culturelles des wilayas de Constantine, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Ain Defla, Souk Ahras, Tizi Ouzou, Tlemcen, Chlef, Boumerdes, El Tarf, Saida, Guelma et Ain Témouchent.

CINÉMA

«Black Panther» pulvérise les records à sa sortie en Amérique du Nord

Le premier super-héros noir de "Black Panther" a pulvérisé les records, s'emparant de la première place du box-office nord-américain dès sa sortie, révèle les chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations dimanche.

Porté par des critiques dithyrambiques, le 18e film de l'univers Marvel a engrangé 192 millions de vendredi à dimanche, dépassant largement les attentes déjà colossales des pronostiqueurs qui prévoient quelque 170 millions de dollars.

Sur le long week-end de Presidents Day, incluant un lundi férié aux Etats-Unis, ce premier film dédié à un super-héros noir doit engranger 218,2 millions de dollars, écrasant le précédent record pour Presidents Day détenu par "Deadpool" en 2016 avec 152,1 millions de dollars. Ce dernier opus des studios Marvel, filiale du géant Disney, est réalisé par le metteur en scène afro-américain Ryan Coogler ("Creed", "Fruitvale Station"), avec une équipe d'acteurs noirs parmi les plus charismatiques et prisés d'Hollywood: Chadwick Boseman, l'oscarisée Lupita Nyong'o, Angela Bassett, Forest Whitaker, Daniel Kaluuya... Le film d'animation "Pierre Lapin" s'accroche en deuxième position pour son deuxième week-end, avec 22,2 millions de dollars de recettes sur quatre jours et 53,1 millions au total. Il raconte les péripéties du célèbre personnage créé par l'auteur britannique Beatrix Potter. "Cinquante nuances plus claires" tombe de la première à la troisième place, avec 19 millions de dollars sur quatre jours et 78,2 millions depuis sa sortie il y a deux semaines. Dans ce troisième et dernier épisode des aventures érotiques de Christian Grey et Anastasia Steele -interprétés par Jamie Dornan et Dakota Johnson- les jeunes mariés s'adonnent toujours à leurs jeux empreints de sado-masochisme. Mais des menaces à leur bonheur



surgissent. "Jumanji: Bienvenue dans la jungle" confirme son succès en se maintenant au quatrième rang.

Cette suite du film de 1995, avec notamment Dwayne "The Rock" Johnson au générique, a encaissé dix millions, et 380 millions en neuf semaines. "Le 15H17 pour Paris", reconstitution de l'attentat déjoué du Thalys en 2015 réalisée par Clint Eastwood, tombe de la troisième à la cinquième place, avec 9 millions sur quatre jours et 26,8 millions en deux semaines.

Voici la suite du classement de vendredi à lundi: 6 - "The Greatest Showman", l'histoire du magicien P.T.

Barnum interprété par Hugh Jackman, récolte 6,3 millions et 155,7 millions en neuf semaines.

7 - Cro Man, film d'animation sur un homme des cavernes: 4,2 millions à sa sortie. 8 - "Le labyrinthe: le remède mortel", a gagné 3 millions de dollars (54,6 millions en quatre semaines).

9 - Le film d'horreur "Winchester" avec Helen Mirren: 2,7 millions de dollars (22,3 millions en trois semaines).

10 - "Samson": 2,4 millions de dollars à sa sortie.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA D'OUED EL ALLEUG
COMMUNE D'OUED EL ALLEUG
N-1-F : 096209049174320

Avis D'attribution Provisoire Concernant L'appel D'offre ouvert

N° 001/2018

Etablie en application des dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale d'oued el alleug informe tous les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 001/2018 parus dans deux quotidiens nationaux : EL Mouharir El Youmi et DK News le 25/01/2018 et au BOMOP ; concernant le projet :

Approvisionnement en alimentation des cantines scolaires Pour année 2018 :
Lot N° 01 : Acquisition d'alimentation général. Lot N° 02 : Acquisition de Fruit et Légumes.
Lot N° 03 : Acquisition de Viande Rouge et blanche. Lot N° 04 : Acquisition de Pain.

A propos du Procès Verbal de commission d'ouverture des offres du 08/02/2018, Que l'opération est infructueuse pour le Lot N° 04 : Acquisition de Pain, Lorsqu'aucune offre n'est réceptionnée. Conformément de l'article 40 du décret présidentiel n° 247/15 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

A propos du Procès Verbal de commission d'ouverture et évaluation des offres du 14/02/2018, Que le marché est attribué provisoirement comme suit (voir tableau ci-dessous)

N°	Projet	Entreprises	Montant		Montant après correction		Délai de Livraison	OBS
			Montant minimum	Montant maximum	Montant minimum	Montant maximum		
01	Lot N° 01 : Acquisition d'alimentation général.	Bouzina Yacine - Bouinane - Nif N°197709010455234	5 744 569.00	11 376 268.00	5 744 569.00	11 376 268.00	12 Heurs	Offre moins disant
02	Lot N° 02 : Acquisition de Fruit et Légumes.	Bouzina Yacine - Bouinane - Nif N°197709010455234	7 822 110.00	15 602 325.00	7 822 110.00	15 602 325.00	12 Heurs	Offre moins disant
03	Lot N° 03 : Acquisition de Viande Rouge et blanche.	Aribi Abd El Ghani - Ben Hamdani - Nif N°197509200372821	2 545 000.00	5 274 000.00	2 545 000.00	5 274 000.00	24 Heurs	Offre moins disant

- Un délai de dix (10) jours est, accordé à l'ensemble des soumissionnaires non retenus pour introduire auprès de la commission des marchés publics et délégation de service public de l'APC de oued el alleug leur recours relatif à l'attribution provisoire.

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre peuvent renseigner sur les détails d'évaluation de leurs offres technique et financier, est du s'approcher au service contractant pendant les 03 jours qui suivent la 1^{er} parution de l'avis d'attribution dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

La communauté algérienne de Belgique commémore la journée nationale du chahid

La communauté algérienne de Belgique a commémoré dimanche la journée nationale du chahid lors d'une cérémonie organisée à la "Maison d'Algérie" à Bruxelles.

Lors de cette cérémonie organisée par le Consulat général d'Algérie à Bruxelles, le Consul général Abdelkrim Yamani a souligné l'importance de perpétuer la tradition et de célébrer cette date qui "a son poids historique", en raison des sacrifices consentis par ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie indépendante.

M. Yamani a estimé, à ce titre, qu'il "est du devoir de chaque algérien de s'inscrire dans cette ligne" et "défendre la mémoire des valeureux martyrs" de la révolution, appelant les jeunes algériens à "s'inspirer des idéaux" de ceux qui sont morts pour l'indépendance du pays afin de contribuer à son développement.

Abondant dans le même sens, Mohamed Sofiane Berrah, ministre conseiller à l'ambassade d'Algérie à Bruxelles, a mis l'accent sur la nécessité de consacrer la mémoire de ceux qui ont placé les intérêts suprêmes du pays au-dessus de toute autre considération, invitant tout un chacun à contribuer à la préservation de cette mémoire.

Il a souligné, dans ce contexte, l'im-

portance de renouer avec les valeurs d'abnégation et de sacrifice et œuvrer à en imprégner davantage les jeunes algériens afin de les préparer à relever les défis.

L'universitaire Omar Guenaoui a relevé, de son côté, la signification de cette journée, fixée depuis 1989 au 18 février en référence à la date de création de l'Organisation spéciale "OS", qui a été le prélude à la lutte armée.

Le 18 février est aussi la date à laquelle, en 1957, la cause algérienne a été présentée devant l'Assemblée générale des Nations unies, a-t-il fait remarquer.

Le choix du mois de février pour célébrer la journée du chahid et rendre hommage à cette génération d'hommes qui ont symbolisé la révolution algérienne n'est "pas fortuit", selon cet universitaire qui a rappelé que les essais nucléaires français ont été entamés le 13 février 1960



dans la région de Reggane (Adrar). L'Algérie, a-t-il poursuivi, a également recouvert la souveraineté sur sa base militaire de Mers el Kebir un mois de février de 1968. M. Guenaoui a invité, à cette occasion, les responsables du mouvement associatif algérien en Belgique à participer à l'effort de mémoire, mais surtout à ancrer dans l'esprit des nouvelles générations la volonté de connaître l'histoire de leur pays et défendre les précieux acquis réalisés grâce aux énormes sacrifices des martyrs de la révolution.

NÂAMA : Plus de 360 témoignages de moudjahidine enregistrés

Pas moins de 362 témoignages de moudjahidine de la wilaya de Nâama ont été enregistrés en 2017 dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale, a-t-on appris dimanche de la directrice des moudjahidine.

Ces témoignages ont été recueillis auprès de moudjahidine de la zone 8 de la Wilaya V historique, au niveau de l'annexe du musée national du moudjahid et du centre régional des grands invalides de la guerre de libération nationale à Nâama, a souligné Merikha

Sahraoui, en marge de la commémoration de la Journée nationale du chahid abritée par la daira de Mekmene Benamar.

Les moudjahidine ont mis en exergue, à travers leurs témoignages, les pratiques barbares du colonisateur français dans les centres de torture, geôles et camps de concentration dont celui de Dzira (Ain Sefra) édifié le 19 août 1960 et qui fut l'un, des établissements des plus sinistres où une répression implacable était pratiquée par l'armée coloniale, a-t-on souligné.

Ces témoignages relatent en détail des batailles, des accrochages et des embuscades qui ont eu lieu dans la région (monts, oueds, ...), notamment les batailles de Mergad, Imzy, Aissa, Ghanjaya, Chamarikh et Dermel où des dizaines de martyrs sont tombés au champ d'honneur pour l'indépendance du pays.

La direction des moudjahidine a mis en place tous les moyens nécessaires, dont des outils audiovisuels et des moyens de transport à la disposition de moudjahidine, fi-

dais, moussabiline et invalides de la guerre de libération nationale pour permettre d'enregistrer leurs témoignages servant à des projets de réalisation de films documentaires, mais aussi à l'écriture de l'histoire. Les autorités de wilaya ont inauguré, à cette occasion, une école primaire baptisée au nom du chahid Ghali Mohamed au village de Abdelmoula. En outre, des activités artistiques (opérette et chants patriotiques) ont été organisées dans la daira de Mekmene Benamar.

Il y a 60 ans Henri Alleg s'insurgeait dans "La Question" pour dénoncer la torture en Algérie

Il y a 60 ans, le célèbre journaliste engagé dans la cause algérienne et historien, Henri Alleg, s'insurgeait dans "La Question", un livre à travers lequel il dénonçait la torture pratiquée par l'armée française contre les Algériens durant la Guerre de libération.

"Les tortures ? Depuis longtemps le mot nous est à tous devenu familier. Rares sont ici ceux qui y ont échappé", avait-il affirmé dans son ouvrage écrit en prison à Barberousse (Serkadji, Alger) et publié en France le 18 février 1958 aux éditions de Minuit. Désignant les tortionnaires, le livre a été immédiatement censuré et les exemplaires mis en vente saisis.

Directeur du quotidien "Alger républicain", un journal qui a été interdit en septembre 1955, Henri Alleg était connu comme un fervent militant de la cause algérienne passé à la vie clandestine en 1956.

Voulant contacter son ami Maurice Audin le 12 juin 1957, Henri Alleg fut arrêté le lendemain de la disparition à jamais du mathématicien dont l'affaire vient de connaître un rebondissement 61 ans après.

Après la récente confidence du président Emmanuel Macron que Maurice Audin eût été assassiné par l'armée, un soldat du contingent vient de libérer sa conscience en avouant que c'était lui qui avait enterré le mathématicien. Une version qui vient contredire une fois de plus la thèse officielle. L'ancien directeur d'Alger républicain est transféré alors dans

un lieu de torture à El Biar (hauteurs d'Alger). Après un mois de supplices et de tortures, il est jeté en prison en août 1957 après avoir réussi à faire parvenir en France une copie de sa plainte pour torture remise au Procureur général d'Alger.

Selon Nils Andersson, un éditeur né à Lausanne expulsé du territoire suisse par les autorités helvétiques en 1966 suite à la publication de divers écrits, principalement favorables aux combattants algériens puis vietnamiens, l'histoire du livre commence au moment où Léo Matarasso, l'un des avocats d'Alleg, lui demande de témoigner sur les tortures subies. Après un moment d'hésitation, l'avocat le convainc de l'importance qu'il décrit les supplices infligés à de milliers d'Algériens. Les feuilles du manuscrit sont transmises clandestinement aux avocats, dont Léo Matarasso, Roland Rappaport (qui devient avocat de la famille Audin) et Pierre Braun. Sa femme Giberte déchiffrait les feuilles pour pouvoir taper le manuscrit.

Plusieurs éditeurs ont refusé le manuscrit qui a été remis par la suite à Jérôme Lindon (Éditions de Minuit) qui avait déjà publié "Pour Djamilia Bouhired" un ouvrage dans lequel Georges Arnaud et Jacques Vergès dénoncent les tortures subies par cette moudjahida. Dans son livre, Henri Alleg raconte sa période de détention et les sévices qu'il y a subis avec les Algériens. "J'ai côtoyé, durant ce temps, tant de douleurs et tant d'humiliations

que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces nuits de supplices si je ne savais que cela peut être utile, que faire connaître la vérité c'est aussi une manière d'aider au cessez-le-feu et à la paix", avait-il écrit, indiquant que "des nuits entières, durant un mois, j'ai entendu hurler des hommes que l'on torturait, et leurs cris résonnent pour toujours dans ma mémoire". Il a attesté avoir vu "des prisonniers jetés à coups de marteau qu'un étage à l'autre et qui, hébétés par la torture et les coups, ne savaient plus que murmurer en arabe les premières paroles d'une ancienne prière", relatant que c'est pendant cette période qu'il avait appris la "disparition" de son ami Maurice Audin, arrêté vingt-quatre heures avant lui, "torturé par la même équipe qui ensuite me +prit en mains+.

La évoqué, entre autres, la disparition de cheikh Larbi Tebessi, président de l'association des Ouléma musulmans, et du docteur Cherif Zahar.

Ce livre témoignage a provoqué un véritable choc dans les esprits des milieux intellectuels français et dans la presse comme notamment France-Observateur, l'Express et l'Humanité.

Dans une lettre de protestation au gouvernement, André Malraux, Roger Martin du Gard, François Mauriac et Jean-Paul Sartre l'avaient sommé, "au nom de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de condamner sans équivoque l'usage de la torture, qui déshonore la cause qu'il prétend servir".

ANNABA : Distribution de plus de 710 logements LPL dans les communes de Berrahal et El Bouni

Pas moins de 715 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués dimanche dans la wilaya d'Annaba aux deux pôles urbains intégrés d'El Kalitoussa (commune de Berrahal) et de Bouzaâroura (commune d'El Bouni).

Ce lot d'habitat a été distribué au cours de la cérémonie de célébration de la journée nationale du Chahid, organisée dans ces deux communes en présence du chef de l'exécutif local, Mohamed Salamani, des autorités civiles et militaires, ainsi que des moudjahidine et des représentants de la société civile.

Ces deux quotas de logements, dont 502 unités réalisées dans le pôle urbain d'El Kalitoussa et 213 autres dans celui de Bouzaâroura, relèvent d'un programme de réalisation de 23.506 habitats de la même formule dans la wilaya d'Annaba.

Il est à noter que 12.984 LPL sont en cours de construction dans les pôles urbains intégrés d'El Kalitoussa et d'Ain Djebara (commune de Sidi Amar).

Un grand nombre de logements publics locatifs sera distribué au cours de l'année 2018 à travers les différents pôles urbains et les communes de la wilaya d'Annaba, dont plus de 11.000 unités destinées à l'absorption de l'habitat précaire (RHP), ont indiqué les services de la direction du logement.

CONSTANTINE: Lancement d'un projet de réalisation d'un groupement scolaire et d'un CEM au pôle urbain Massinissa

Un projet de réalisation d'un groupement scolaire et d'un collège d'enseignement Moyen (CEM), ont été lancés dimanche au pôle urbain Massinissa de la commune d'El Khroub (Constantine) et ce en présence du chef de l'exécutif local, Abdessamie Saidoun.

La pierre inaugurale pour ces deux établissements scolaires, baptisés du nom des chahid Zeroug El Hocine (1926-1956) Bourouh Lamri (1936-1957), a été posée dans le cadre des festivités commémorant la journée nationale du Chahid.

In Situ, le chef de l'exécutif local a insisté sur le respect des délais impartis pour la réception de ces deux établissements avant de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement extérieur d'un projet de réalisation d'une cité de 3.000 logements publics locatifs (LPL) dont la livraison est prévue "incessamment".

Selon les explications fournies, le collège d'enseignement Moyen (CEM), dont le délai de réalisation a été fixé à dix (10) mois, a nécessité une enveloppe financière de plus de 164 millions, alors que le groupement scolaire, d'un coût financier de 74 millions, sera réalisé dans huit (8) mois. A cette occasion, une salle de consultation et de chirurgie dentaire, mise en service récemment à la rue Abdenouri dans la commune d'El Khroub, a été baptisée du nom du chahid Amor Karimi (1936-1961).

Plusieurs activités ont été organisées pour la célébration de la journée nationale du Chahid, dont une exposition de photos des chahidas de la Guerre de libération, tenue au centre culturel M'hamed El Yazid de la commune d'El Khroub. Un hommage a été rendu à de nombreuses familles de chahada et des fils de moudjahidine au cours d'une cérémonie organisée, alors que trois (3) éléments de la garde communale ont bénéficié d'aides financières pour la réalisation d'habitats ruraux.

RUTA DEL SOL :

Victoire finale du Belge Wellens

Le Belge Tim Wellens (Lotto-Soudal) a remporté dimanche la Ruta del Sol en préservant le maillot rouge de l'épreuve andalouse, lors de la 5^e et ultime étape (14 km chronométrés), d'un contre-la-montre individuel comportant une longue portion en chemin de terre et qu'il lui a valu une huitième place, à 14 secondes du vainqueur, l'Espagnol David de la Cruz (Sky).

Leader depuis sa victoire d'étape samedi, Wellens (26 ans), n'a concédé que trois secondes à son principal rival pour la victoire finale, le Néerlandais Wout Poels (Sky), sixième du contre-la-montre à 11 secondes. Ce dernier prend la deuxième place du classement général final, devant l'Espagnol Marc Soler (Movistar), troisième. C'est la première fois que Wellens remporte cette épreuve par étapes, aussi appelée Tour d'Andalousie. Il succède au palmarès à l'Espagnol Alejandro Valverde, sacré en 2017 mais absent cette année. "Je suis venu ici pour jouer le classement général et quand on réussit c'est vraiment beau", a saouré le Belge.

Pour l'équipe Sky, la déception de voir Poels échouer à la deuxième place sera sans doute compensée par la première victoire sous ses nouvelles couleurs de David de la Cruz, recrue hivernale qui promet beaucoup. En revanche, pas d'exploit pour Chris Froome: le leader britannique de la Sky, de retour à la compétition malgré son contrôle antidopage anormal subi en septembre dernier, n'a pas brillé sur ce "chrono", pourtant l'une de ses spécialités (11^e à 27 sec).

Il termine dixième de la Ruta del Sol (à 1 min 57 sec), une épreuve qu'il avait remportée en 2015. En principe, la prochaine apparition du Britannique devrait être en Italie, sur Tirreno-Adriatico (7-13 mars), alors que la défense de Froome doit toujours s'expliquer devant les instances sportives sur son contrôle anormal au salbutamol (anti-asthmatique) subi sur le Tour d'Espagne en septembre dernier.(APS)

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

L'Algérie remporte le titre africain

La sélection nationale algérienne de Badminton a remporté le titre africain en remportant la première place du classement général (individuel) avec quatre médailles (deux en or, une en argent et en bronze) au terme des compétitions du championnat d'Afrique disputées dimanche soir à la Salle Harcha Hacene (Alger).

La sélection algérienne a remporté deux médailles en or grâce à la paire Koceila Mameri-Linda Mazri (double mixte) et Mohamed Abderrahim Belarbi-Adel Hamek (double messieurs), alors que celle en argent a été obtenue par Koceila Mameri et Youcef Sabri Medal (double messieurs). La bronze a été décrochée par Halla Bouskani et Linda Mazri (double dames). Le sélectionneur de l'équipe algérienne, Mohamed Mahlous, a déclaré à l'APS "la compétition était difficile mais à la fin nous avons pris le dessus et remporté le titre".

Quatre-vingt-quinze (95) athlètes dont 35 dames sont présents dans ces épreuves individuelles issues de quinze (15) pays à savoir: l'Algérie (pays hôte), l'Égypte, le Soudan, la Tunisie, le Maroc, l'Île Maurice, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, le Nigéria, le Bénin, le Zimbabwe, la Zambie, l'Uganda, et les Seychelles.

VIOLENCE DANS LES STADES :

Un phénomène «inacceptable et étranger» à la société algérienne

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a affirmé, dimanche à Alger, que le phénomène de la violence dans les stades était "inacceptable" et "étranger" à la société algérienne, indiquant que "des efforts sont consentis, avec les parties concernées, pour prôner le fair play, lors des compétitions sportives.

"Le phénomène de la violence dans les stades est inacceptable et étranger à la société algérienne, d'autant que des efforts sont consentis avec les parties concernées en vue d'éradiquer ce phénomène et lutter contre toutes ses formes", a déclaré le ministre, en marge des festivités célébrant la journée nationale du Chahid, le 18 février, suite aux actes de vandalisme survenus lors du match opposant le MC Oran à l'USM Bel-Abbès, dans le cadre de la 20^e journée de la Ligue professionnelle de football-Mobilis.

Les décisions relatives aux sanctions à prendre à l'encontre des clubs ou des comités des supporters impliqués dans ces actes de vandalisme, ne peuvent être prises de façon "anarchique" ou "improvisée", a-t-il estimé, car elles doivent être précédées par des campagnes de sensibilisation, pour faire face au phénomène de violence dans les stades qui demeure étranger à la société algérienne, sans être laxiste en ce qui concerne la protection des vies humaines. S'adressant aux clubs algériens, le ministre a dit que "la perte d'un



seul match n'est pas un drame, mais il faut plutôt prôner le fair play". "Le sport qui est un facteur d'unité, ne doit absolument pas devenir un facteur de division, à travers les scènes de vandalisme aux retombées fâcheuses", a-t-il indiqué, ajoutant que "l'intrusion des supporters dans les stades peut constituer un véritable danger pour les vies humaines, d'où l'impératif de prendre "des mesures fermes" à l'encontre des équipes dont le

public est à l'origine des actes de violence commis au niveau des stades.

Le ministre a fait savoir que ces mesures ou décisions ne seront pas prises, à titre individuel, par la Fédération algérienne de football (FAF) ou par la Ligue, mais avec l'association des présidents des clubs et des présidents des comités des supporters, soulignant que son département soutiendra toute décision visant à éradiquer le phénomène de la

violence dans les stades. Evoquant la mort du footballeur "Daoud Bouzreg", 24 ans, terrassé vendredi par une crise cardiaque lors d'un match, le ministre a présenté ses condoléances à la famille du joueur, réaffirmant que les services de la protection civile et de la Sûreté nationale "s'acquittent convenablement de leurs missions et veillent à assurer les conditions nécessaires pour l'accueil des joueurs et du public".

GUELMA :

600 athlètes aux éliminatoires du 7^e challenge du sport adapté au métier de la Protection civile

Pas moins de 600 athlètes des deux catégories dames et messieurs issus de 16 wilayas de l'Est participent aux premières éliminatoires du 7^e challenge du sport adapté au métier d'agent de la protection civile ouvertes dimanche à Guelma.

Le coup d'envoi de la compétition a été donné au complexe sportif Souidani Boudjema par la wali, Mme Fatima-Zahra Rais, dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Chahid. L'épreuve de tir de la corde s'est déroulée sur le gazon du stade Souidani Boudjema devant un public enthousiasmé tandis les courses avec sac à dos et avec brancard se sont dé-

roulées au centre-ville sur l'avenue Route d'Annaba pour les dames et sur l'avenue Boumaâza pour les messieurs. Le colonel Ali Berouri, représentant du directeur général de la protection civile, a indiqué, au cours de la cérémonie d'ouverture de la manifestation, que la compétition se déroule dans 14 épreuves liées aux métiers des sapeurs-pompiers et rentrant dans le cadre de leur préparation physique.

L'unité principale de la protection civile accueillera les épreuves du parcours sportif, de montée de la corde, tennis de table, parcours du feu et de la meilleure équipe d'ambulanciers,

selon la même qui a souligné que la compétition de jeu d'échecs se déroulera à la maison de jeunes Mohamedi Youcef, celle de la pétanque au stade Kahdour, de natation à la piscine du complexe Souidani Bachir. Les joutes de conduite de camion poids-lourds et véhicules légers auront lieu à la base de vie de la société turque.

L'orchestre de cuivres de la protection civile a organisé la nuit de samedi à dimanche des exhibitions sur la place 8 mai 1945 au centre-ville de Guelma et la pièce "132 ans" de la troupe de Dar El-Beida (Alger) de la protection civile a été présentée au Théâtre régional Mahmoud Triki.

TAEKWONDO/EL HADI OULD ALI :

«L'AG extraordinaire prévue le 24 février selon les informations dont je dispose»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a déclaré dimanche que l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Fédération algérienne de taekwondo se tiendrait le 24 février, selon les informations dont il disposait.

"Dans le cadre du respect des lois et du jeu démocratique et selon les informations dont je dispose, l'AGE de la Fédération algérienne de taekwondo se tiendra le 24 février à la demande des deux tiers de ses membres", a déclaré le ministre à l'APS. "Après la convocation

du bureau fédéral et l'assemblée générale, il faudra installer une commission de candidature et des recours" a-t-il précisé ajoutant que le président actuel Abdelhak Taïbi a tout le droit et la latitude de présenter sa candidature". Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait demandé au président de la Fédération algérienne de taekwondo, Abdelhak Taïbi, de convoquer une assemblée générale extraordinaire suite à la demande des deux tiers de ses membres. 45 membres de l'Assemblée générale de la Fédération, regroupant 21 prési-

dents de Ligues auxquels s'ajoutent les présidents des 10 meilleurs clubs des Championnats nationaux et 10 membres du bureau fédéral, ont demandé le retrait de confiance à l'actuel président pour "mauvaise gestion et monopole des décisions dans les affaires de la Fédération".

Rappelons que le président Taïbi avait déjà comparu devant le tribunal du règlement des litiges sportifs de Ben Aknoun (Alger), en octobre 2017, après une plainte déposée par les membres du bureau fédéral.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS : Le MCA pour renverser la vapeur, jouable pour le CRB, l'ESS sur du velours

Les trois représentants algériens engagés dans les deux compétitions africaines interclubs, le MC Alger, l'ES Sétif et le CR Belouizdad tenteront mardi et mercredi de se qualifier pour les 16es de finale, à l'occasion de la manche retour du tour préliminaire.

Engagé en Ligue des champions d'Afrique, le MCA aura la mission de renverser la vapeur mercredi au stade du 5-juillet (19h00) face aux Congolais de l'AS Otho.

Battus à l'aller (2-0), les joueurs de l'entraîneur français Bernard Casoni devront puiser dans leurs réserves pour passer l'écueil de cette équipe et éviter toute mauvaise surprise.

"C'est un match difficile contre un bon adversaire. On doit bien se préparer pour cette confrontation qui ne sera pas facile mais ô combien importante pour valider notre billet au prochain tour. Nous devons être irréprochables pour réaliser le match parfait.

Nous comptons sur le soutien de notre public pour faire la différence", a affirmé le latéral droit du "Doyen", Abderrahmane Hachoud.

Le MCA aborde cette rencontre alors qu'il reste sur une belle victoire face au leader du championnat, le CS Constantine (3-0), vendredi dans le cadre de la 20e journée de Ligue 1.

L'autre représentant algérien en C1, l'ES Sétif, aura en revanche une mission facile en déplacement à Bangui pour croiser le fer avec les Centrafricains du Real Bangui, mardi.

Au match aller disputé à huis clos au stade du 8-mai-1945, les Sétifiens ont atomisé leurs adversaires sur le score sans appel de 6 à 0, dont un triplé de Zakaria Haddouche.

L'Entente évoluera ainsi sur du velours face à une équipe centrafricaine qui a montré ses limites, notamment sur le plan défensif.

"Nous allons à Bangui avec la ferme intention de réaliser une bonne performance. C'est ce que je vais dire aux joueurs. Nous n'y allons pas pour faire du tourisme", a dit l'entraîneur Abdelhak Benchikha.

De son côté, le CR Belouizdad, engagé en Coupe de la Confédération, accueillera mardi au stade du 20-août-1955 (17h00) les Maliens de Onze Créateurs avec l'objectif de s'imposer, dix jours après le nul (1-1) décroché à Bamako à l'aller.

Un match piège celui qui attend les joueurs de l'entraîneur marocain Rachid Taoussi, appelés à plus de vigilance pour éviter toute mauvaise surprise devant leur public. Le Chabab, battu jeudi à Sétif en championnat par l'ESS (2-1), est sommé de réagir face à un adversaire qui se déplacera à Alger pour arracher sa qualification. "A Bamako, nous aurions pu les battre facilement. Au stade du 20-août, tout sera différent, surtout avec la présence de nos supporters. Nous aurons tout ce qu'il faut pour gagner avec l'art et la manière", a estimé Youcef Bechou, auteur du but égalisateur à Bamako. Les 16es de finale se joueront en mars prochain et les 16es de finale bis en avril pour la Coupe de la Confédération, alors que la phase de poules commencera en mai avec le déroulement de deux journées, suivie d'une pause de deux mois avant la reprise de la compétition en juillet à l'issue de la Coupe du monde 2018 en Russie.

APS

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN: Mobilisation générale pour mettre un terme à 25 ans de disette en championnat

Le stade Ahmed-Zabana d'Oran, souvent rempli à moitié ou même moins cette saison, devrait retrouver des couleurs dès vendredi prochain à l'occasion du match MC Oran-USM El Harrach (16h00), dans le cadre de la 21e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.



A Oran, tout le monde ne parle que du retour des fans hamraoua dans le stade qu'ils ont boycotté depuis le début de cet exercice, et même durant les saisons précédentes.

Le retour au premier plan du club-phare de la ville est pour beaucoup dans cette fin de "boycott" annoncée. C'est que les supporters oranais se remettent tout simplement à rêver du titre. Il faudra d'ailleurs remonter dans le temps pour trouver trace à un aussi engouement de ces fans pour leur équipe que celui traduit par ces scènes de liesse qui ont marqué le retour des protégés de l'entraîneur Mouaz Bouakkaz de leur déplacement à Sidi Bel Abbès samedi passé auréolé d'une précieuse victoire (5-2) qui leur a permis de retrouver leur statut de dauphin, de surcroît avec seulement quatre points de retard sur le leader le CS Constantine.

Le président du MCO, Ah-

med Belhadj, qui s'est empressé de promettre une prime de victoire "historique" à ses capés (300.000 DA), est le premier à croire dur comme fer au titre de champion derrière lequel court son équipe depuis...1993.

"Bien sûr que j'y crois. Désormais, tout est jouable à dix journées de la clôture de la compétition. On fera tout pour gagner ce trophée que tout Oran attend, maintenant qu'on a perdu le pari de s'offrir la Coupe d'Algérie", déclare le boss oranais.

En fait, l'on a craint le pire pour le MCO après son élimination, il y a quelques semaines, en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain du MO Béjaïa, sauf que ses joueurs ont réussi à vite relever la tête en enchaînant deux succès qui leur a permis de se hisser à la deuxième place au classement et surtout se relancer dans la course au titre de

champion.

Mais l'entraîneur, Mouaz Bouakkaz, dont la cote a sensiblement grimpé après son parcours de premier ordre jusque-là avec les gars d'El-Bahia ne veut nullement s'enflammer.

"Il est encore prématuré de parler

de titre. On préfère continuer à gérer match par match et surtout penser à assurer notre maintien dans les plus brefs délais", réagit le technicien tunisien en poste depuis l'été dernier, et qui ne cesse de rappeler que son objectif premier était de rebâtir une équipe solide capable de jouer les premiers rôles dans les années à venir.

Cependant, au vu de la dynamique des bons résultats du MCO, l'ex-coach du RC Relizane pourrait bien commencer à cueillir le fruit de son travail plus tôt que prévu.

Des statistiques très encourageantes

En tout cas, outre la position confortable des siens dans le haut du tableau, les statistiques plaident largement à sa faveur.

En effet, le MCO s'est hissé, depuis samedi passé, à la première place au classement des meilleures attaques de la

Ligue 1 avec 29 buts, alors que ce secteur était considéré la saison passée comme étant son maillon faible.

Dans le registre des meilleures défenses, les Oranais occupent la 5e place après avoir encaissé 18 buts. L'équipe s'illustre également cette saison par sa force loin de ses bases en totalisant 16 points de ses différents déplacements. Seule l'USM Alger en a fait mieux (17 points).

Par les chiffres toujours, les coéquipiers du capitaine et gardien de but de l'équipe, Abderraouf Nateche, sont vaincus depuis la 12e journée, soit depuis leur défaite sur le terrain du leader, le CSC (1-0).

Les spécialistes font remarquer aussi que le MCO a bien profité du mercato hivernal pour s'armer par de nouveaux atouts.

Selon leurs avis aussi, la direction du club a rarement réussi un aussi bon recrutement après avoir engagé trois joueurs (Chibane, Mansouri et Abdat) qui se sont vite imposés dans l'équipe et apporté le plus escompté.

C'est dire que tous les ingrédients sont désormais présents pour que les Oranais, bien soutenus également par les autorités de la wilaya, mettent enfin un terme à de longues années de disette, leur dernier titre datant de 1996 en Coupe d'Algérie.

Reste à connaître jusqu'où iront dans leurs ambitions en ce dernier tiers du championnat qui débute dès le week-end prochain.

TUNISIE:

Ghazi Gherairi nouvel entraîneur du CS Sfaxien

Le Club Sportif Sfaxien a engagé l'entraîneur Ghazi Gherairi pour diriger l'équipe seniors de football après avoir résilié le contrat de Lassaad Dridi à l'amiable, a annoncé l'équipe tunisienne de Ligue 1 de football sur son site officiel.

Gherairi vient, de son côté, de quitter l'équipe de l'ES Metlaoui au terme de sa lourde défaite face à l'Etoile du Sahel

(0-3), évoquant des raisons financières.

Le nouveau coach avait déjà entraîné l'équipe sfaxienne à trois reprises: de 2002 à 2006 en tant qu'entraîneur adjoint, de 2008 à 2009 et de 2014 à 2015. Lassaad Dridi, engagé en novembre dernier à la tête du staff technique du CSS, est depuis quelques journées sur la sellette pour manque de performance de

l'équipe sfaxienne qui n'a pas connu de victoire durant les quatre dernières journées de la Ligue 1 (1 défaite et 3 nuls).

Au terme de son match nul avec l'ES Zarzis (0-0) comptant pour la 19e journée, la formation de la capitale du sud occupe la 4e place du classement avec 34 points, à 10 longueurs du leader.

ALGÉRIE - PRÉPARATION :

La sélection nationale féminine en stage avec 23 joueuses au CTN de Sidi Moussa (Fédération)

Vingt-trois (23) joueuses ont été convoquées par le sélectionneur national Azedine Chih pour un stage bloqué au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), en vue des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

"Ce stage de préparation s'étendra jusqu'au jeudi 22 février 2018" a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé

sur son site officiel. La phase finale de cette 13e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 17 novembre au 1er décembre 2018 au Ghana, alors que la phase des éliminatoires débutera le 24 février courant.

La compétition sera qualificative pour le Mondial-2019 féminin. Les trois premières nations au classement de la prochaine Coupe d'Afrique y seront qualifiées d'office.

Liste des 23 joueuses convoquées : Habiba Sadou (ASSûreté Nationale), Zineb Kendouci (AS Sûreté Nationale), Asma Ouadah (AS Sûreté Nationale), Boucebsi Zhor (AS Sûreté Nationale), Bara Fatima (AS Sûreté Nationale), Kahina Taknint (AS Sûreté Nationale), Nadjet Feddou (FC Constantine), Bekkouche Mahbouba (FC Constantine), Rayane Brahimi (FC Constantine), Imane Merouche (FC Constantine), Naïma Bouhenni-Benziane (FC Constantine), Fatma Sekouane (FC Constantine), Amîna Himour (FC Constantine), Chaïb Adda Asma (MZ Biskra), Benaïchouche Rahma (MZ Biskra), Arbi-Aouda Kaltoum (Affak Relizane), Belkadi Khadidja (Affak Relizane), Nefidsa Khadidja (ASE Alger-centre), Marek Djamilia (ASE Alger-centre), Ait Mehdi Saida (FC Akbou), Benaïssa Djamilia (FC Akbou), Rabhi Assia (FC Akbou), Amriou Sara (JF Khroub).

FOOTBALL/LIGUE 1/TUNISIE
(19^E JOURNÉE):

Le Club Africain inflige à l'ES Tunis sa première défaite de la saison



Le Club Africain a remporté le derby de la capitale comptant pour la 19^e journée de la Ligue 1 du football professionnel infligeant au leader l'ES Tunis sa première défaite de la saison (2-1), au bout d'un match intense disputé dimanche à Radès.

Le club africain a réussi, ce dimanche, trois coups à la fois en remportant le derby tunisois, objet d'une rivalité de longue date entre les deux clubs de la capitale, mettant fin à l'invincibilité de son adversaire et se rapprochant du leader qui le devance désormais de huit points seulement. Le premier coup réussi est une victoire remportée par les protégés de Bertrand Marchand qui ont pu revenir de loin après avoir été menés dès le début de la rencontre suite à un but de Anis Ben Hatira (7^e). Les clubistes sont parvenus ensuite à rétablir l'égalité avant la fin de la mi-temps grâce à Wissem Ben Yahia (45), avant que Tijani Belaid n'offre la victoire aux siens (68^e) sur un coup franc direct consécutif à l'expulsion de

Chamseddine Dhaouadi, suite à une faute sur Sabeur Khelifa, ce dernier sera également expulsé en fin de match pour deuxième carton jaune. Le deuxième coup, ils infligent aux sang or leur première défaite de la saison après 13 victoires et 5 matches nuls, signant leur 5^e victoire de suite qui confirme leur regain de forme.

Le troisième coup, les Clubistes continuent leur ascension fulgurante qui les a vu se propulser en l'espace de 9 journées de la 12^e à la 2^e place et s'approcher peu à peu du leader qui les distance désormais de huit points.

FOOT/TUNISIE :

Un club porte plainte pour corruption après un match houleux

L'Etoile sportive du Sahel (ESS), l'un des principaux clubs de Tunisie, a annoncé dimanche qu'il allait porter plainte pour "soupçons de corruption" après un match houleux perdu (2-3) face à l'Espérance sportive de Tunis (EST). L'Etoile du Sahel a précisé dans un communiqué que sa plainte au pénal concernerait également des soupçons de "manipulation du résultat" de cette rencontre de la 18^e journée de championnat, disputée jeudi. Selon le ministère de l'Intérieur, 38 membres des forces de l'ordre avaient été blessés par des pierres, des chaises ou des morceaux de métal jetés "par des supporters de l'EST" lors de ce match, brièvement interrompu à deux reprises notamment en raison de fumigènes lancés par des supporters. Certains joueurs ont contesté un penalty sifflé en fin de match contre l'Etoile du Sahel, qui menait alors 2-1. Trois cartons rouges ont également été distribués entre la 80^e minute et la fin de la rencontre.

La Fédération tunisienne a suspendu l'arbitre, Karim Khemiri, jusqu'à la fin de la saison à cause "de graves erreurs". L'Espérance de Tunis a par ailleurs été sanctionnée par la Ligue nationale et devra jouer ses trois prochains matches à huis clos. Le club tunisois devra aussi réparer les dégâts provoqués par ses supporters au stade de Radès (banlieue sud de Tunis). En plus de sa plainte, l'Etoile du Sahel a indiqué qu'il présenterait un dossier à la présidence du gouvernement, au ministère de la Jeunesse et des Sports et à l'Instance nationale de lutte contre la corruption. Le club de Sousse a affirmé qu'il s'adresserait en outre à la Fédération internationale (Fifa) pour dénoncer "les graves violations qui se sont produites dans le domaine du football en Tunisie au cours de cette saison et des saisons précédentes".

2^E ÉDITION DES SOMMETS EXÉCUTIFS DE LA FIFA : Zetchi jeudi prochain à Dar es-Salaam (FAF)

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a été convié par la fédération internationale (FIFA) à assister à la deuxième édition des Sommets Exécutifs de l'instance mondiale, prévue jeudi prochain Dar Es-Salaam (Tanzanie), a annoncé la FAF ce lundi sur son site officiel.



Dans un courrier transmis à la FAF, la FIFA a relevé "l'importance de la mise en place d'une plateforme permettant de renforcer le dialogue entre les associations membres et la direction ainsi que l'administration de la FIFA". "La FIFA

est une organisation qui jouit d'une telle diversité que nous avons tout à gagner à apprendre les uns des autres.

Avoir une meilleure compréhension des besoins spécifiques en tant qu'association membre de la FIFA ne peut qu'être

bénéfique dans la mission commune qui est la nôtre de poursuivre le développement du football dans le monde entier", précise la FAF, citant ce courrier.

Plusieurs thèmes seront débattus lors de cet événement, entre autres,

le programme "Forward" de la FIFA en route vers le prochain cycle, l'avenir des compétitions de jeunes, féminines et de Clubs de la FIFA, et l'amélioration du système de transferts et du calendrier international des matches.

COUPE DU MONDE FÉMININE U17 (DERNIER TOUR QUALIFICATIF): Le trio africain pour l'Uruguay connu

Le Cameroun, le Ghana et l'Afrique du Sud seront les trois représentants africains à la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans prévue en Uruguay du 13 novembre au 1^{er} décembre 2018, à l'issue des matchs retour du dernier tour qualificatif disputés samedi et dimanche.

Le Cameroun s'est qualifié aux dépens du Nigeria après le nul (1-1) obtenu lors de la rencontre retour disputée dimanche à Yaoundé.

A l'aller, les deux équipes avaient fait match nul (2-2). Ce sera la se-

conde participation des "Jeunes Lionnes" au Mondial U17 après une première apparition en 2016 en Jordanie avec, comme bilan, trois défaites en autant de rencontres. En revanche, le Nigeria, qui manquera la prochaine édition, a toujours été l'un des meilleurs ambassadeurs du continent. Il s'est hissé à trois reprises en quarts de finale (2010, 2012 et 2014).

L'Afrique du Sud a composé son billet pour l'Uruguay en dominant le Maroc lors de la double confrontation (5-1, 1-0). Défaites (5-1) à Johannesburg, les Mar-

cains ont à nouveau connu un revers chez elles (1-0). Le Ghana n'a pas fait durer le suspense face à la modeste équipe de Djibouti. Les Ghanéennes ont effectué une nouvelle promenade dans la défense adverse avec un autre festival de buts à la clé (10-0), surpassant la démonstration (9-0) de la manche aller.

Résultats du dernier tour qualificatif: retour, aller

Maroc- Afrique du Sud 0-1, 1-5
Cameroun- Nigeria 1-1, 2-2
Ghana- Djibouti 10-0, 9-0.

LIGUE 2 MOBILIS / ASM ORAN: Le président tire la sonnette d'alarme

Le président de la section football de l'ASM Oran, Larbi Oumamar, a tiré la sonnette d'alarme lors de la réunion qu'il a tenue lundi avec le staff technique et les joueurs, a-t-on appris de l'intéressé.

Au cours de cette réunion, intervenant après la série des mauvais résultats du club en championnat de Ligue deux de football, Oumamar, également membre du bureau fédéral de la FAF, a sommé ses protégés de réagir dès le prochain match qui les opposera en déplacement face au WA Tlemcen, vendredi dans le cadre de la 21^e journée.

L'ASMO, qui a dé-

marré en force le championnat cette saison affichant des prédispositions pour jouer la carte de l'accession en Ligue 1 qu'elle a quittée il y a deux saisons, enchaîne les mauvais résultats, notamment depuis le début de la phase retour.

L'équipe reste sur deux défaites de rang, dont la dernière à domicile face au GC Mascara, non sans susciter la colère de ses fans qui ont exigé vendredi passé en marge de ce match le départ des dirigeants et du staff technique.

Et même si l'entraîneur adjoint, Hadj Merine, s'est empressé, à l'issue de cette partie, de rassurer que son équipe

n'était pas en danger, le président de la section football, lui, a estimé que les siens n'étaient pas à l'abri d'une mauvaise surprise s'ils ne se rachètent pas rapidement de leur contre-performance.

Il a d'ailleurs exigé une victoire des siens vendredi prochain à Tlemcen face à une équipe qui joue sa survie en Ligue 2, soulignant que la direction du club a mis tous les moyens au profit de son équipe afin de réussir une belle fin de saison.



avec les joueurs et le staff technique, sur six points lors des deux prochains matches, pour arrêter l'hémorragie, et éviter au club de sombrer dans la crise.

L'ASMO pointe à la 8^e place avec 26 points, et ne compte que six unités sur le premier reléguable, le RC Kouba.

DÉPART EN VUE POUR BALE ?

A en croire As, les dirigeants madrilènes seraient lassés de ses problèmes physiques à répétition et compteraient sur le produit de sa vente pour accueillir un nouveau grand nom en attaque. Manchester United pourrait se positionner pour accueillir le Gallois.



Fellini aurait choisi son futur club !

Comme annoncé hier sur notre site, le milieu de terrain Marouane Fellaini va bien quitter Manchester United à l'issue de la saison pour prendre la direction de la Turquie.

Libre de tout contrat au mois de juin prochain, l'international belge aurait déjà choisi sa future destination. Selon les dernières informations du quotidien Ak-sam, le joueur se serait mis

Higuain blessé par Sirigu

Le derby de Turin a tourné en faveur de la Juventus (0-1), dimanche midi, mais les Bianconeri ont perdu Gonzalo Higuain sur blessure.

Tout allait bien pour la Juventus jusqu'à cette semaine de Ligue des champions. Les hommes de Massimiliano Allegri avaient enchaîné 11 victoires de rang avant le nul inquiétant de mardi soir contre Tottenham (2-2), à l'Allianz Stadium. Ils ont quelque peu chassé les doutes, ce dimanche midi, en s'offrant le derby de Turin au forceps, en l'emportant 1-0. Un énième succès en Serie A qui remet la pression sur le Napoli, qui doit l'emporter dans l'après-midi pour reprendre son fauteuil de leader.

Les Bianconeri s'inquiètent néanmoins de la santé de Gonzalo Higuain. "Pipita" a en effet été remplacé dès la 15e minute sur blessure. Après un accrochage avec Salvatore Sirigu, le buteur argentin a grandement souffert de la cheville gauche et a fini par sortir du terrain. C'est son remplaçant Federico Bernardeschi qui a fait la différence, d'un débordement sur la droite suivi d'un centre puissant repris par Alex Sandro (33e). 1-0 pour les visiteurs, ce fut suffisant au final.

Fin de saison pour Mangala ?

Prêté par Manchester City à Everton à la fin du mois de janvier, Eliaquim Mangala a disputé samedi son deuxième match avec sa nouvelle équipe, son premier sur la pelouse de Goodison Park contre Crystal Palace (3-1). Mais le défenseur central a quitté ses coéquipiers avant le repos, touché à un genou.

Et à en croire Sam Allardyce, le manager des Toffees interrogé sur Everton, l'international tricolore pourrait être absent le reste de la saison. L'ancien Dragon du FC Porto, venu à Liverpool pour se relancer et viser un retour éventuel en équipe de France dans l'optique de la Coupe du monde, pourrait donc tomber de très haut.



HAZARD : «JE SUIS TRÈS BIEN À CHELSEA»

Annoncé avec insistance au Real Madrid l'été prochain, Eden Hazard a fait le point sur sa situation ce dimanche au micro de Téléfoot : «J'ai encore deux ans et demi de contrat à Chelsea, je suis très bien là. Ça fait quelques années qu'on parle du Real Madrid. Quand c'est pas le Real c'est Paris. Si jamais, je dois changer, je changerai», a déclaré l'international belge.

L'Inter confiant pour Icardi

Annoncé depuis plusieurs semaines désormais du côté du Real Madrid ou encore de Manchester United, Mauro Icardi, l'attaquant argentin de l'Inter Milan pourrait finalement rester à l'Inter cet été. C'est en tout cas ce qu'a annoncé le directeur sportif

Nerazzurro, Piero Ausilio, au micro de Premium Sport.

Il a encore un long contrat avec nous et il a prolongé il n'y a pas très longtemps. Il y a la volonté de la part de Mauro de continuer et de peut-être revoir son engagement. On n'est pas pressés et que ce soit de sa part ou de celle de son entourage, il n'y a pas eu de demandes particulières. Quand le moment sera venu, on saura quoi faire



ALGÉRIE - RUSSIE

Suppression des visas pour les porteurs de passeports diplomatiques ou de service

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et son homologue russe, Sergueï Lavrov, ont signé hier à Moscou un accord sur l'exemption de visas pour les porteurs de passeports diplomatiques ou de service.

Après la cérémonie protocolaire de signature des documents, les deux ministres se sont félicités de cette mesure appelée à faciliter la fluidité des échanges et visites entre responsables des deux pays, en vue de conforter davantage les relations bilatérales.

La signature de l'accord a eu lieu après l'entretien qu'ont eu les deux chefs de la diplomatie, au cours duquel ils ont souligné la similitude de la vision de l'Algérie et de celle de la Russie dans leur approche vis-à-vis des voies et moyens à mettre en œuvre pour parvenir au règlement des crises et conflits à l'échelle régionale et internationale.

La rencontre entre les deux ministres a permis aux deux parties d'aborder l'ensemble des questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la question du Sahara Occidental, le conflit syrien, la question palestinienne et la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, a notamment indiqué M. Messahel, Le ministre des Affaires étrangères effectue une visite en Russie au cours de laquelle il doit également rencontrer le Secrétaire du Conseil de sécurité de Russie, Nikolaï Patrouchev, et le vice-président du Conseil de la Fédération (chambre haute du parlement russe) Ilias Oumakhanov.

ALGÉRIE - ROUMANIE

M. Bedoui reçoit l'ambassadeur de Roumanie en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de Roumanie en Algérie, Alexandru Marcel, indique un communiqué du ministère.

"L'entrevue a permis aux deux parties d'exprimer leur volonté commune pour le renforcement et la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Roumanie dans les domaines d'intérêt commun", ajoute la même source.

ALGÉRIE - FRANCE

Entretien téléphonique entre le Président Bouteflika et son homologue français

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a eu hier un entretien téléphonique avec son homologue français, Emmanuel Macron, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a eu ce jour, un entretien téléphonique avec son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française", note la même source.

Cet échange "a permis aux deux Chefs d'Etat de partager leurs ana-

lyses sur la situation au Mali et en Libye", précise le communiqué.

Ils "ont aussi examiné les voies et moyens de renforcer encore davantage la dynamique de la coopération algéro-française enclenchée par le Sommet qui a regroupé les Présidents algérien et français à Alger, en décembre dernier", ajoute la même source.



ALGÉRIE - JAPON

Industrie électronique et mécanique : M.Yousfi invite les entreprises japonaises à investir en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a invité hier à Alger les entreprises japonaises réputées pour leur niveau d'expertise et de technicité à investir en Algérie, notamment dans le domaine de l'électronique et la sous-traitance mécanique, a indiqué un communiqué du ministère. Cet appel a été lancé lors son entretien avec l'ambassadeur du Japon, M. Masaya Fujiwara qui était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires japonais. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué notamment la coopération économique et industrielle entre l'Algérie et le Japon et les

moyens de la renforcer. A cet effet, ils ont cerné certains secteurs dans lesquels les deux pays peuvent bâtir des partenariats mutuellement bénéfiques notamment dans les secteurs de l'électronique, la sous-traitance, l'industrie électrique, les télécommunications et les technologies de l'information. "Les entreprises algériennes ont des programmes importants pour la fabrication des équipements. Nous souhaitons créer des partenariats avec des entreprises japonaises pour concrétiser ces projets en Algérie", a indiqué M. Yousfi. Le ministre a cité essentiellement le sec-

teur de l'électronique qui "ouvre des opportunités intéressantes pour les entreprises des deux pays", précise le communiqué. M.Yousfi a également évoqué la sous-traitance mécanique comme un domaine de partenariat "fructueux" entre le Japon et l'Algérie "qui veut se lancer dans ce créneau pour bâtir une industrie automobile solide", ajoute la même source. Dans ce cadre, il a appelé les entreprises japonaises à investir en Algérie dans la fabrication des pièces de rechange et des composants mécaniques, un segment qui offre aux investisseurs locaux et étrangers des avantages importants no-

tamment sur le plan fiscal, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre a invité les entreprises japonaises activant dans ce domaine à participer au forum de la sous-traitance des véhicules, prévu début mars prochain à Alger. de son côté, l'ambassadeur japonais a affiché l'intérêt des opérateurs économiques de son pays pour le marché algérien et pour l'établissement de réels partenariats industriels avec leurs homologues algériens.

M.Fujiwara a aussi affirmé la disponibilité de la partie japonaise à assurer un transfert du savoir faire à la partie algérienne.

Bouhadja reçoit l'ambassadeur du Japon en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a reçu hier au siège de l'Assemblée, l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué de l'APN. L'audience a permis aux deux parties d'aborder "l'état des relations historiques solides qui se sont renforcées au fil des ans pour se hisser à un niveau de partenariat d'excellence dans différents domaines", a ajouté la même source. L'accent a été mis, en cette occasion, sur l'importance de la "coordination et de la concertation dans les différents fora internationaux en soutien de ce partenariat", a souligné la même source,

qui a relevé que le président de la chambre basse du Parlement a fait état de "la constitution imminente d'un groupe d'amitié parlementaire devant contribuer au processus de rapprochement entre les deux pays et peuples". L'entretien a été l'opportunité également, pour les deux parties, d'aborder "le rôle stratégique de l'Algérie dans la région et sa contribution à la consolidation des facteurs de paix et de stabilité, partant de son expérience dans la lutte contre le terrorisme et son imprégnation des valeurs de la réconciliation nationale, initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre d'une batterie de réformes qui ont renforcé l'unité et l'identité

nationale et ouvert des horizons économiques prometteurs". Le diplomate japonais a saisi cette occasion pour "saluer les efforts consentis par l'Algérie, au double plan intérieur et extérieur, en matière de lutte contre le terrorisme, outre ses démarches pour le règlement pacifique des conflits", affirmant, par la même, "l'attachement de son pays à renforcer ses relations avec l'Algérie dans plusieurs domaines, particulièrement en matière de coopération parlementaire". La rencontre s'est déroulée en présence du vice président de l'APN, Djamel Bouras et du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger, Abdelhamid Si Affif.

ALGÉRIE - CANADA

Environnement et énergies renouvelables: la coopération bilatérale au centre de l'entretien entre M^{me} Zerouati et l'ambassadeur du Canada à Alger

La ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a reçu dimanche à Alger, L'ambassadeur de la République du Canada, Patricia Mc Cullagh, avec laquelle elle a évoqué les voies et moyens du développement du partenariat et d'échange d'expériences entre les deux pays dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables, indique le ministère dans un communiqué.

Lors de cet entretien, M. Zerouati a affirmé que l'Algérie était disposée à tirer profit des autres expériences notamment dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables, d'autant que les visions de l'Algérie et du Canada sont convergentes dans ce domaine.

L'audience qui s'est déroulée en présence de nombre d'hommes d'affaires canadiens et algériens spécialisés dans le domaine de l'environnement

et des énergies renouvelables, a porté essentiellement sur "la relance des projets de développement, la gestion optimale des déchets ainsi que l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables", ajoute le communiqué.

M. Zerouati a indiqué que la rencontre était propice à l'échange de vues, à la lumière d'une feuille de route favorisant la mise à niveau des capacités actuelles et la formation, surtout que le secteur s'ap-

prête à participer à des rendez-vous importants dont la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

Les efforts du secteur s'inscrivent "dans le cadre du programme et de la stratégie tracés par le ministère de tutelle afin d'atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon 2030", a-t-elle dit.

L'ambassadeur du Canada a exprimé, pour sa part, la disposition de son pays à coopérer avec l'Algérie dans le cadre de

projets communs, d'autant que les deux parties ont défini des priorités similaires en ce qui concerne les questions de l'environnement et du développement des énergies renouvelables. Mme Mc Cullagh a estimé que la coopération bilatérale dans ces domaines permettrait aux sociétés canadiennes et algériennes d'œuvrer ensemble à la recherche de nouvelles solutions profitables au secteur.